Hôpital du Valais
Spital Wallis

Rapport de gestion

Hôpital du Valais

2019

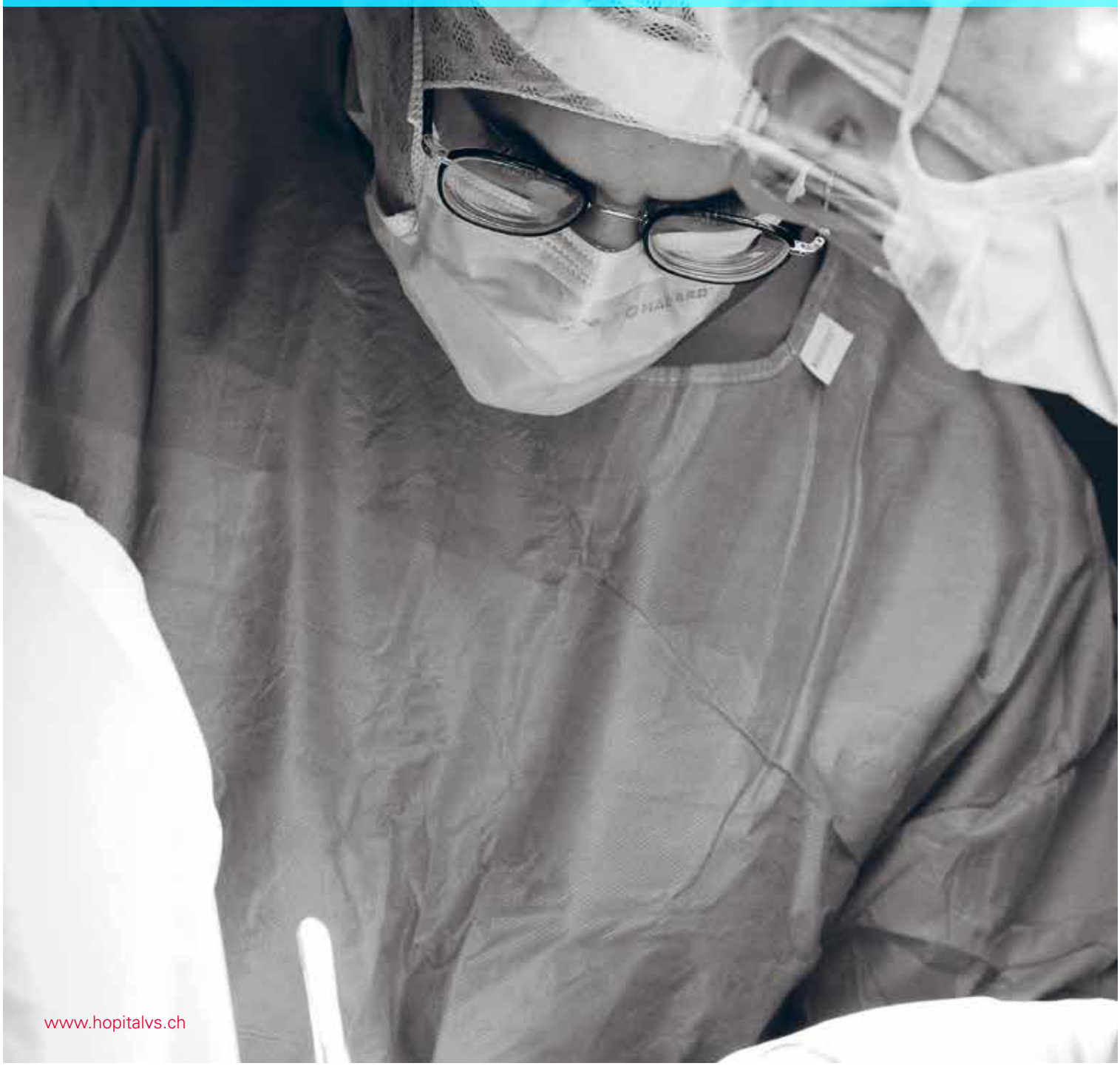

www.hopitalvs.ch

Impressum

Editeur: Hôpital du Valais, Direction générale, Service de communication, 1950 Sion.
Graphisme: Eddy Pelfini Graphic Design, Sion.
Photos: Robert Hofer, Thomas Andenmatten, Joakim Faiss, Arnaud Pellissier.

Sion, mai 2020.

TABLE DES MATIÈRES

05 **Introduction**

06 **L'Hôpital du Valais en bref**
06 En chiffres
08 L'année 2019 en bref

12 **Gestion de l'Hôpital du Valais en 2019**
12 Construire sur des bases solides…
14 Projets stratégiques de construction
16 Le financement des activités dites « d'intérêt général » – un véritable défi pour l'Hôpital du Valais

20 **Activité**
20 Activité aiguë (stationnaire)
22 Activité chronique (stationnaire)
24 Activité ambulatoire
25 Activité de l'Institut Central des Hôpitaux
28 Origine des patients

30 **Comptes 2019**
30 Vue d'ensemble
31 Bilan & chiffres clés
34 Compte de résultat

38 **Annexe aux comptes annuels**
38 Informations générales
39 Base des comptes consolidés
41 Principes de consolidation
41 Périmètre de consolidation
42 Méthode de consolidation
42 Principes d'évaluation
42 Actifs circulants
44 Actifs immobilisés
46 Capitaux étrangers
46 Fonds propres
47 Prévoyance professionnelle
47 Parties liées
49 Notes explicatives

75 **Ressources humaines**

79 **Les personnes responsables**

1 Institut Central

7 sites hospitaliers

Hôpital de Brigue

Hôpital de Viège

Hôpital de Sierre

Hôpital de Sion

Hôpital de Martigny

Clinique Saint-Amé
Saint-Maurice

Hôpital de Malévoz
Monthey

À l'heure où nous écrivons ces lignes, chacun d'entre nous est touché de plein fouet, certains plus durement que d'autres, par l'épidémie de coronavirus. Notre quotidien est chamboulé, nos habitudes modifiées, le travail ralenti, plus compliqué, parfois impossible et on nous demande de garder nos distances avec des êtres chers. Dans le même temps, l'inquiétude grandit, les malades affluent vers l'hôpital où le personnel est plus occupé que jamais et ne ménage pas ses efforts malgré l'extraordinaire difficulté de la situation.

C'est bien aux collaboratrices et collaborateurs de l'Hôpital du Valais qu'il s'agit de rendre hommage en préambule à ce rapport annuel 2019 et la situation extraordinaire que nous vivons aujourd'hui rend encore plus visible ce qui est déjà vrai en temps normal. Le personnel constitue le véritable visage de l'Hôpital du Valais et ce n'est qu'en lui garantissant les meilleures conditions de travail possible qu'il peut assumer sereinement sa mission cruciale pour le bien de toute la population valaisanne. Et c'est bien ce qu'ont souhaité en décembre 2019 les organes dirigeants de l'Hôpital du Valais en renouvelant dans un climat constructif la Convention collective de travail avec leurs partenaires sociaux.

Si le personnel constitue le visage de l'Hôpital du Valais, c'est aussi lui qui permet à l'institution, l'indispensable proximité avec la population. Outre les soins prodigués au quotidien, nous lui devons le magnifique succès de la première édition valaisanne du salon Planète Santé, qui a réuni plus de 30'000 personnes de tout âge du 14 au 17 novembre 2019 à Martigny.

La proximité avec la population passe également par une adaptation de l'offre de prestations et des infrastructures lorsque la situation l'exige, tout en maintenant une présence régionale aussi forte que possible. L'ouverture du nouveau Centre de compétences en psychiatrie et psychothérapie en ville de Sierre au début de l'été 2019 témoigne de ce souci de proximité et la fermeture du Centre valaisan de pneumologie s'inscrit dans la même logique : s'adapter à son temps tout en rendant les soins ambulatoires plus accessibles à davantage de monde en les proposant sur des sites de plaine.

Cela doit se faire sans renier le passé, avec un ancrage fort qui permet de se tourner sans complexe vers l'avenir. Un an après Brigue, les 40 ans de l'hôpital de Sion ont permis de rappeler que l'Hôpital du Valais dispose d'infrastructures bien pensées, toujours modernes, efficaces et nous laissant envisager les prochaines années avec sérénité. Cette dernière a été renforcée par les décisions de cautionnement des projets d'extension des hôpitaux de Brigue et de Sion et l'inauguration du parking du site de Sion en août 2019 est le premier élément visible et tangible de cet extraordinaire développement des infrastructures.

Sans ignorer un environnement économique difficile, ce climat serein se retrouve également dans le processus harmonieux de succession de ses dirigeants, tel celui de la nomination à fin 2019 du Dr Pierre Turini comme nouveau Directeur de l'Institut Central des Hôpitaux. Une autre manière de proposer un cadre de travail rassurant et digne de leur engagement que méritent toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs de l'Hôpital du Valais.

Prof. Dominique Arlettaz,
président du Conseil d'administration

Prof. Eric Bonvin,
directeur général

L'HÔPITAL DU VALAIS EN BREF

En chiffres

511'100
visites ambulatoires.

5'500
Parmi les principaux employeurs du canton avec près de 5'500 collaboratrices et collaborateurs.

41'300
séjours hospitaliers.

410
Environ 410 médecins assistants et chefs de clinique en formation chaque année.

73'300
entrées aux urgences.

32

millions de francs de cash flow opérationnel.

759

millions de francs de chiffre d'affaires.

2'050

naissances.

80

Plus de 80 conventions et accords de collaboration avec :

- le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV);
- les Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG);
- l'Hôpital de l'Ile à Berne;
- l'Hôpital universitaire de Bâle;
- l'EPFL.

L'ANNÉE 2019 EN BREF

FÉVRIER

Réadaptation assistée par robot à Brigue

Le Centre Hospitalier du Haut-Valais est l'un des premiers hôpitaux de Suisse à proposer l'ensemble des cinq robots de thérapie : Diego, Amadeo, Pablo, Tymo et Myro. L'avantage ? Une rééducation ludique et motivante, adaptée aux besoins de chaque patient. Le service de réadaptation met à profit cette nouvelle forme de thérapie pour les patients stationnaires et, si les ressources le permettent, pour les patients ambulatoires. L'équipe d'ergothérapeutes expérimentés élabore un programme de mesures et d'exercices assistés par ordinateur en fonction des objectifs de chaque patient.

MARS

Cancer colorectal : visite du côlon géant et conseils à l'hôpital de Sion

À l'occasion de « mars bleu », l'Hôpital du Valais s'est associé aux ligues suisse et valaisanne contre le cancer pour sensibiliser public et collaborateurs au cancer colorectal. Le mardi 26 mars, le Service d'oncologie du Centre Hospitalier du Valais Romand a ainsi invité chacun à explorer l'intérieur d'un côlon géant et à demander conseil aux spécialistes. En Suisse, le cancer colorectal est la troisième maladie cancéreuse la plus fréquente chez l'homme et la deuxième chez la femme. Chaque année, 4'300 personnes développent un cancer colorectal.

Directrices et directeurs d'hôpitaux réunis à Martigny

Après Sion en 2012, l'assemblée générale de la Fédération Suisse des directrices et directeurs d'hôpitaux (FSDH) s'est tenue le vendredi 22 mars 2019 à Martigny. À cette occasion, M. Etienne Caloz, directeur du Centre Hospitalier du Valais Romand, a accédé au comité. Président de la section latine de la FSDH et directeur de la Clinique Bois-Cerf, à Lausanne, M. Cédric Bossart a accueilli à Martigny plus de quarante directeurs et responsables du domaine hospitalier.

AVRIL

La poésie s'invite à l'Hôpital du Valais

Du 1er au 13 avril, l'Hôpital du Valais a ouvert ses portes au festival Printemps de la poésie en distribuant des poèmes aux 900 patients des hôpitaux de Sion, Sierre, Montana, Martigny, St-Amé et Malévoz. Des mots qui touchent, encouragent, soulagent et redonnent de l'espoir à ceux qui ne peuvent pas quitter leur lit d'hôpital. La poésie peut parfois aider à surmonter la douleur. C'est pourquoi, l'Hôpital du Valais a renouvelé avec joie son partenariat avec le Printemps de la poésie.

MAI

Des notes aériennes enchantent le parking de l'hôpital de Sion

Les 20, 21 et 22 mai l'hôpital de Sion a accueilli une performance inédite : le spectacle de Boll & Roche Cie, PIANO VERTICAL I « CHANTIER », qui a lancé sa tournée romande en Valais, sur le toit du nouveau parking encore en chantier. Un ballet aérien entre musique et poussières aux premières lueurs de l'aube. Avec les premières notes à 6 h du matin, le spectacle a extrait le public de son confort quotidien pour le plonger dans une expérience sonore et visuelle tout à fait unique.

JUILLET

Le Verbier Festival de retour à l'hôpital

Pour la deuxième année consécutive, le Verbier Festival a franchi les portes de l'Hôpital du Valais. Un partenariat musical estival apprécié par les patients et leurs proches, ayant pour but d'améliorer la qualité de vie des personnes hospitalisées et leur famille en leur permettant d'accéder à l'art vivant. Grâce aux musiciens de la Verbier Academy, la cafétéria de l'hôpital de Martigny a ainsi vibré au rythme du Verbier Festival le mercredi 31 juillet. Un moment de partage pour faire de l'hôpital un lieu d'accueil et de vie, loin du silence et de la tristesse que l'on associe souvent au monde hospitalier.

Extension du Centre de la mémoire à Sierre et à la Clinique Saint-Amé

Le Centre Hospitalier du Valais Romand a étendu à Sierre et ouvert à la clinique de Saint-Amé (Saint-Maurice) l'offre de consultations pluridisciplinaires du Centre de la mémoire de l'Hôpital du Valais, afin de répondre à la demande croissante par les médecins traitants. Placé sous la direction du Service de neurologie et du Prof. Joseph-André Ghika, ce Centre de la mémoire a pour objectifs de poser un diagnostic pluridisciplinaire, d'améliorer la prise en charge des patients souffrant de troubles cognitifs légers ou avancés en leur proposant des prestations de qualité par du personnel sensibilisé et d'éviter les hospitalisations en urgence.

AOÛT

Recertification « Qualité en soins palliatifs » au Centre Hospitalier du Haut-Valais

Après une première certification en 2014, le Centre de compétences en soins palliatifs du Centre Hospitalier du Haut-Valais a de nouveau obtenu le label « Qualité en soins palliatifs » de palliative.ch en 2019. Le Service de médecine palliative du Centre Hospitalier du Valais Romand (CHVR), à Martigny, est également au bénéfice de ce label depuis août 2016. Le but des soins palliatifs est de soutenir les personnes atteintes de maladies incurables et/ou chroniques et leurs proches.

Inauguration officielle du parking couvert à Sion

Initiateurs, élus et partenaires du projet se sont rassemblés pour l'inauguration officielle du parking couvert de l'Hôpital du Valais le 27 août 2019 à Sion. Lors de la cérémonie, Madame la conseillère d'État, Esther Waeber-Kalbermatten, a coupé le ruban signifiant ainsi l'ouverture progressive du parking au public dès le 1er septembre. Patients, visiteurs et collaborateurs de l'institution disposent aujourd'hui de 1'138 places de parc couvertes.

OCTOBRE

Portes ouvertes dans le Service de radiologie de l'hôpital de Sierre

Le Service de radiologie de l'hôpital de Sierre a ouvert ses portes au public le samedi 5 octobre 2019. Ses collaborateurs-trices ont accueilli la population dans ces nouveaux espaces dédiés à l'imagerie médicale. Les visiteurs ont découvert la flambant neuve IRM 3 Tesla à haut champ magnétique et la nouvelle salle diagnostic hybride capable de réaliser de l'imagerie conventionnelle et fluoroscopique. Pour mieux comprendre le corps humain sous l'angle de l'imagerie médicale, les plus jeunes ont pu participer à un atelier ludique.

Psychiatrie et psychothérapie ambulatoire : inauguration à Sierre

En parallèle aux portes ouvertes en radiologie (lire ci-dessus) le Centre Hospitalier du Valais Romand a inauguré à l'avenue Max Huber 6 le nouveau bâtiment hébergeant depuis le début de l'été le Centre de compétence en psychiatrie et psychothérapie (CCPP) et quelques services administratifs. Le CCPP, dont l'activité et les consultations augmentent constamment, bénéficiera désormais d'une plus grande surface fonctionnelle (1'000 m^2) pour assurer ses consultations ambulatoires et les prises en charge individuelles et de groupes.

400 bandes dessinées « Boule à zéro » pour les enfants de la pédiatrie de Sion

Depuis plusieurs années, l'Opération Boule à Zéro, soutenue par syndicom, tient un stand à la Fête du Livre de Saint-Pierre-de-Clages. L'argent récolté depuis 2015 a permis d'offrir quelque 2'500 BD de la série « Boule à zéro » aux enfants hospitalisés à Sion.

NOVEMBRE

Salon Planète santé : énorme succès pour la 1re édition valaisanne

La première édition valaisanne du salon Planète Santé, qui a eu lieu au CERM de Martigny du 14 au 17 novembre, a connu un engouement exceptionnel. Le salon a enregistré plus de 33'000 entrées, aux limites de ses capacités d'accueil. Cette affluence record a concerné la population valaisanne de tous les âges. Pendant les quatre jours, les stands et les conférences ont été pris d'assaut et les visiteurs se sont montrés particulièrement curieux et participatifs. Tous les exposants disent avoir été surpris, et parfois débordés, par le nombre et la qualité des rencontres avec le public.

L'hôpital de Martigny renforce son centre de compétence en pneumologie

Le Centre Hospitalier du Valais Romand (CHVR) a renforcé son centre de compétences en pneumologie grâce au transfert de Montana à Martigny de ses activités de réhabilitation pulmonaire stationnaire. Cette démarche a permis de rendre cette offre accessible au plus grand nombre tout en développant encore sa qualité. Avec celui de Rolle, le Centre de réhabilitation pulmonaire stationnaire du CHVR est l'un des deux seuls centres de Suisse romande accrédités dans ce domaine par la Société suisse de pneumologie.

DÉCEMBRE

40 ans de l'hôpital de Sion

Le 4 décembre 2019, l'hôpital de Sion a fêté les 40 ans de son déménagement du coteau de Gravelone à la plaine de Champsec. Dans le hall d'entrée de l'hôpital de Sion, les collaborateurs, patients et visiteurs ont pu visiter librement l'exposition retraçant les moments forts de cette période. Dans l'après-midi, les chants des enfants du chœur des écoles de Sion, sous la responsabilité de M. Philippe Sierro, ont égayé les différents lieux de soins et la cafétéria.

Prolongation de la Convention collective de travail (CCT)

Le 17 décembre, l'Hôpital du Valais et ses partenaires sociaux (Syndicats chrétiens interprofessionnels du Valais (SCIV), Syndicat interprofessionnel (SYNA), Syndicat suisse des services publics (SSP/VPOD) et Association suisse des infirmières et infirmiers - Section Valais (ASI-Valais)) ont signé la Convention collective de travail (CCT) pour une durée de trois ans à compter du 1er janvier 2020. Ils ont également entériné le protocole d'accord sur la politique salariale et sociale pour l'année 2020.

569

employé-e-s dans les domaines médico-technique.

Construire sur des bases solides...

En ce printemps 2020, l'Hôpital du Valais lance la construction de ses projets stratégiques sur les sites de Sion et de Brigue. Avec l'achèvement des phases de planification, des étapes importantes ont été franchies. Place maintenant à la réalisation de ces « projets de génération » et aux défis qui les accompagnent. Leur financement, puis l'amortissement du capital emprunté annoncent également une nouvelle ère financière pour notre hôpital.

Pour garantir le financement à long terme de ces investissements et des autres engagements prévus, l'Hôpital du Valais doit pouvoir s'appuyer sur une situation financière saine (comptes équilibrés). C'est et cela restera un objectif majeur pour lequel il faut et faudra se battre, ensemble, chaque année. Les développements médicaux, l'évolution des besoins des patients, la numérisation croissante et l'adaptation de l'infrastructure susmentionnée entraîneront inévitablement, avec l'influence d'encore bien d'autres paramètres, des changements majeurs dans les processus. Et cela impose à chacun d'entre nous de rechercher en permanence des manières d'optimiser ces mêmes processus. Ce changement entraîne des craintes et des incertitudes, qui se traduisent souvent par des résistances. Ces dernières doivent être entendues et prises au sérieux et seule l'intégration précoce des employés concernés rendra possible l'évolution souhaitée.

Le résultat financier positif de l'exercice 2019 (+ 1,8 million de francs) revêt donc une importance toute particulière. Avec 44,9 millions de francs, les recettes pouvant être utilisées pour des investissements sont supérieures à l'objectif de 40 millions. Et avec 15 millions de francs, la dotation du fonds de compensation des investissements (solde des recettes d'investissement moins leurs coûts) a aussi été supérieure au niveau prévu, de sorte que ce fonds présente un solde positif de 134,1 millions de francs. Il constitue ainsi une base solide, qui nous aidera à absorber l'excédent annuel des coûts d'investissement dès le lancement des projets évoqués ci-dessus.

Ce résultat positif est, d'une part, le fruit d'efforts constants, parfois douloureux, consentis pour maîtriser l'évolution de nos coûts et, d'autre part, de l'augmentation continue de l'activité, qui entraîne une croissance régulière des revenus. Le transfert de l'activité vers le secteur ambulatoire s'est poursuivi en 2019. Outre l'augmentation constante des consultations dans les services d'urgence, le transfert souvent demandé de la prise en charge des patients hospitalisés vers le secteur ambulatoire dans de nombreuses spécialités médicales, contribue également à cette évolution. Ce virage ambulatoire rend également nécessaire une analyse et une adaptation constantes des infrastructures existantes. Malgré cette évolution, le nombre de patients hospitalisés en 2019 a lui aussi augmenté, et même légèrement plus que les années précédentes.

L'environnement tarifaire reste un facteur d'incertitude majeur pour les hôpitaux. Le processus de fixation du tarif Tarmed 2017 est toujours en cours, et nous espérons une décision du Tribunal administratif fédéral cette année encore. Les négociations tarifaires pour 2020 ont pu être achevées, mais elles se sont par moments montrées très complexes. Chaque acteur du système définit des stratégies à une échelle toujours plus globale et nationale, qui tiennent de moins en moins compte des spécificités locales et rendent les processus administratifs des hôpitaux plus difficiles. Le calcul du tarif est toujours basé sur des valeurs actuelles, sans aucune référence réelle aux besoins d'investissement futurs ni prise en compte d'une approche de gestion d'entreprise (REKOLE), comme c'est le cas dans d'autres secteurs d'activité.

L'Hôpital du Valais n'a rien à craindre des comparaisons avec d'autres prestataires de services. Cependant, le nombre des « benchmarks » dont la définition et les données de base sont souvent déterminées en fonction des intérêts particuliers augmente sans cesse. Une comparaison objective n'est pas garantie dans tous les cas.

La pression continue aux économies exercée sur les hôpitaux publics, qui doivent garantir des soins de base complets et de qualité, ne doit pas compromettre leur mandat de prestation.

Projets stratégiques de construction

Depuis les premières décisions prises par le Conseil d'Etat en 2013, l'HVS a entrepris plusieurs projets d'envergure.

En 2019, les travaux se sont concentrés sur les projets de l'Hôpital du Valais concernant les sites de Brigue et de Sion et ont permis d'atteindre les objectifs suivants :

- Inauguration et mise en service du parking couvert sur le site de Sion ;
- Décision de cautionnement des projets stratégiques de Sion et Brigue par le Grand Conseil ;
- Suivi des demandes d'autorisation de construire des projets des sites de Brigue et de Sion auprès de la Commission cantonale des constructions (CCC) ;
- Réponses aux oppositions à la demande d'autorisation de construire de l'extension de l'hôpital de Brigue ;
- Obtention du permis de construire pour l'extension et la rénovation de l'hôpital de Sion ;
- Début des travaux du parking P08 sur le site de Sion ;
- Demande d'autorisation de construire pour des bureaux provisoires sur le site de Sion.

Vue nocturne du parking de Sion en octobre 2019.

1'138

places pour le nouveau parking couvert de Sion.

Ferraillage des rampes d'accès du parking en janvier 2019.

Le financement des activités dites « d'intérêt général » – un véritable défi pour l'Hôpital du Valais

Depuis la révision de la loi sur l'assurance maladie (LAMal) dans le domaine du financement hospitalier, entrée en vigueur en 2012, hôpitaux et cantons doivent distinguer les prestations dites individuelles, réalisées au profit d'un patient et financées au moyen de tarifs (par exemple facturation SwissDRG, Tarmed), des prestations dites d'intérêt général (PIG), réalisées au profit de la collectivité et non d'un patient en particulier et exclues des tarifs hospitaliers LAMal.

Pour le Valais, les PIG sont définies dans la loi sur les établissements et institutions sanitaires (LEIS). Selon l'article 21, le Conseil d'Etat peut subventionner de manière temporaire ou permanente, dans le cadre de ses compétences financières et du budget, les prestations d'intérêt général. Les subventions (autres que la participation aux tarifs) comprennent pour l'HVS en premier lieu le financement des prestations d'intérêt général reconnues par le Conseil d'État. Sont par exemple compris dans ces subventions les forfaits pour les services des urgences ambulatoires aiguës et de psychiatrie, la formation des médecins assistants et la rémunération de mandats de prestations spécifiques, comme la médecine pénitentiaire, la médecine d'urgence du SMUR, le service d'ambulances, les soins palliatifs ou le mandat de pédopsychiatrie. Ces mandats confiés à l'HVS ont toujours été assurés avec la qualité nécessaire.

L'HVS salue le fait que le montant des subventions reçues par l'HVS au titre de PIG a été augmenté en 2019. Cependant, deux domaines restent particulièrement impactés par la problématique du manque de financement et nécessiteront encore un soutien supplémentaire.

Le financement de la formation et de la recherche n'est pas entièrement assuré…

La formation et la formation continue des employés sont des piliers importants pour l'Hôpital du Valais. D'une part, cela donne aux jeunes la possibilité de commencer leur carrière professionnelle dans le secteur de la santé. D'autre part, il est pour l'hôpital très important de maintenir, adapter et développer, d'une manière ciblée, les compétences professionnelles de tout le personnel et de mettre en place une gestion durable (formation continue).

L'HVS prend ses responsabilités et investit beaucoup d'argent et de temps dans la formation : 12 % des employés de l'HVS – environ 800 personnes – sont en formation (par exemple les apprentis, les stagiaires et les médecins stagiaires). L'HVS met à disposition plus de 650 places de formation pour le personnel des professions de la santé non universitaire, ce qui correspond à environ 7'350 semaines de formation. La formation continue est assurée à l'interne dans le cadre de programmes de formation tels qu'exigés par l'ISFM. De plus, la formation continue externe est encouragée et soutenue financièrement par l'HVS.

Les dispositions légales (LAMal) et les normes comptables pour les hôpitaux (REKOLE) demandent que les hôpitaux extraient les coûts de l'enseignement universitaire, de la recherche et de la formation postgrade donnée lors du calcul des tarifs. En Valais, cette PIG correspond à un montant forfaitaire de CHF 30'000.- par EPT pour la formation universitaire post-grade et de CHF 8'000.- par EPT de médecin stagiaire pour la formation universitaire pré-grade (dès 2019). Par rapport à d'autres cantons non universitaires, ces montants se situent plutôt dans la fourchette supérieure.

Pour évaluer les coûts de la formation universitaire et de la recherche, l'HVS a procédé à une vaste analyse de son activité, une première fois en 2016 puis une deuxième fois en 2018. Les différentes composantes de l'activité ont été recensées au moyen d'une enquête en ligne menée de façon individuelle et rétrospective auprès de l'ensemble du corps médical ainsi que du personnel médico-thérapeutique et médico-technique (enquête « w hoch 2 » utilisée dans plus d'une vingtaine d'hôpitaux en Suisse et auditée par l'organisme universitaire allemand).

Il en résulte que les coûts, en termes de formation universitaire, sont nettement supérieurs aux subventions allouées, ce qui provoque un déficit annuel dans ce domaine de l'ordre de CHF 5 à 6 millions :

Mandats de formation et de recherche

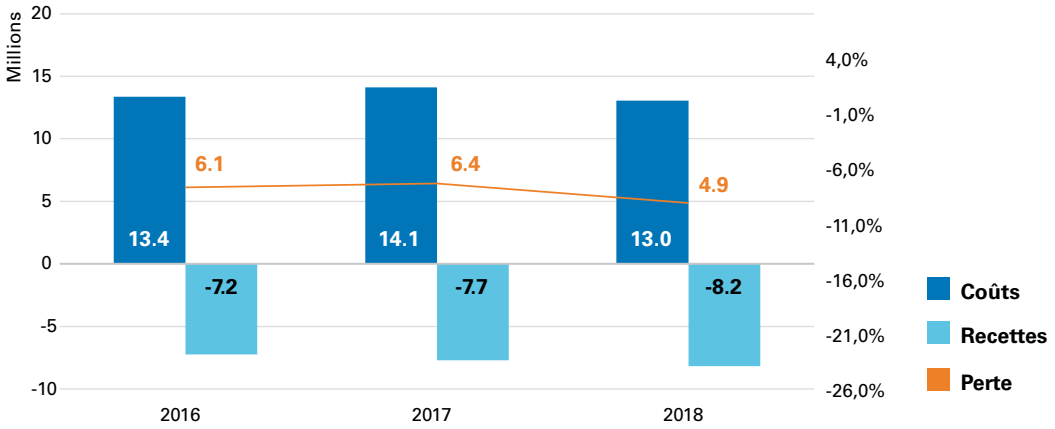

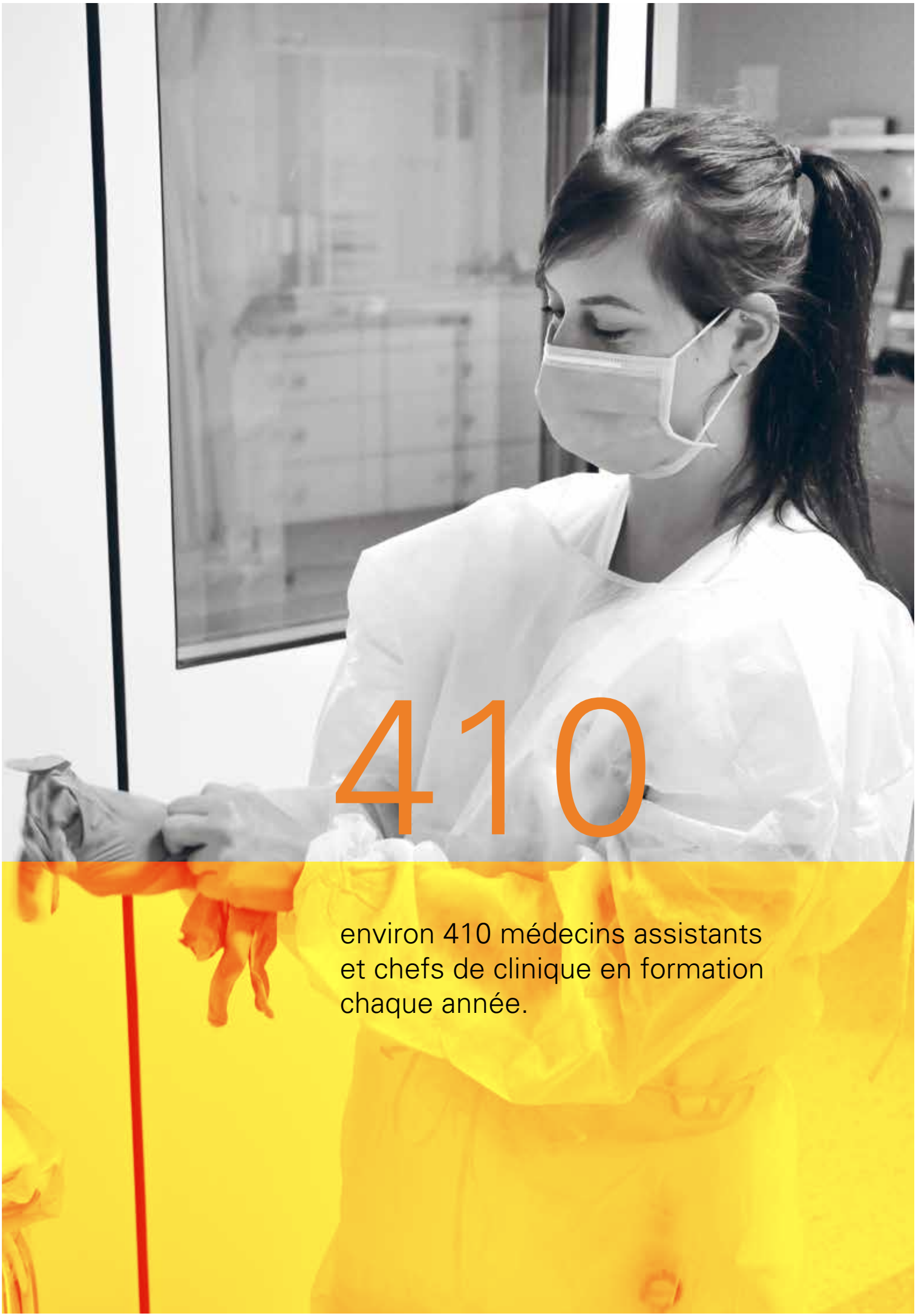

410

environ 410 médecins assistants et chefs de clinique en formation chaque année.

Pour rappel, l'Hôpital du Valais a pour mission d'assurer une relève en médecine et en formation post-grade de qualité, ce qui s'avère difficile au vu du financement insuffisant.

... il en va de même pour les soins psychiatriques ambulatoires.

La psychiatrie est un domaine particulier et très différent des autres spécialités de soin, car elle est concentrée sur la « médecine de la relation ». Par conséquent, le travail du personnel médical est essentiellement basé sur des activités relationnelles et la supervision du travail des équipes est une composante fondamentale d'un travail psychiatrique de qualité.

Ces dernières années ont été difficiles pour la psychiatrie ambulatoire. Celle-ci présente un déficit annuel moyen de CHF 2.3 millions sur les trois derniers exercices.

Les situations psychiatriques les plus lourdes et complexes viennent consulter dans le secteur public, car les cabinets privés ne sont pas adaptés à ce type de prise en charge. En effet, cette dernière nécessite du personnel pluridisciplinaire, dont les prestations sont limitées à 4h facturables par semaine selon le catalogue TARMED, et des infrastructures adaptées. Cela s'explique principalement par les tâches d'encadrement, de supervision, de développement, d'organisation et d'information que supportent les équipes interdisciplinaires. Ces tâches sont nécessaires pour satisfaire et améliorer la qualité de prise en charge des patients et de leurs proches.

La psychiatrie ambulatoire de l'HVS assure également de nombreuses prestations pour les prestataires externes et la communauté, notamment pour des institutions médico-sociales (EMS), psychosociales (foyers psychiatriques) et socio-éducatives (pour les enfants et adolescents).

Tous les cantons financent les prestations ambulatoires psychiatriques ainsi que les hôpitaux de jour sous forme de PIG. C'est aussi le cas du canton du Valais, mais le financement actuel octroyé pour les hôpitaux de jour et les prestations ambulatoires se situe dans la moyenne inférieure par rapport aux autres cantons. Des analyses montrent également que l'HVS ne dispose pas de la capacité suffisante pour financer les investissements futurs afin d'adapter ses infrastructures à l'évolution de la prise en charge psychiatrique.

Conclusion

La garantie du financement des PIG est extrêmement importante pour l'HVS, afin de maintenir la prise en charge de qualité de ces secteurs déficitaires ou non financés par la LAMal. La principale structure tarifaire TARMED ne valorise pas suffisamment certaines prestations réalisées uniquement par les établissements publics. De plus, la rémunération des structures tarifaires n'intègre pas ou pas suffisamment, le travail de coordination, le travail en réseau, certaines offres thérapeutiques, l'infrastructure et la disponibilité nécessaire, ainsi que le type de patientèle (polymorbidité, maladies chroniques, personnes en situation de détresse sociale, etc.).

Activité aiguë (stationnaire) [1]

	SZO				CHVR				HVS			
	2019	2018	Diff.	Diff.%	2019	2018	Diff.	Diff.%	2019	2018	Diff.	Diff.%
Médecine												
Journées	25'498	24'923	575	2.3%	78'344	78'191	153	0.2%	103'842	103'114	728	0.7%
Sorties	3'438	3'315	123	3.7%	9'996	9'666	330	3.4%	13'434	12'981	453	3.5%
Durée moyenne de séjour (DMS)	7.36	7.51	-0.15	-1.9%	7.95	8.05	-0.10	-1.2%	7.80	7.91	-0.11	-1.4%
Chirurgie												
Journées	25'918	25'230	688	2.7%	47'911	49'109	-1'198	-2.4%	73'829	74'339	-510	-0.7%
Sorties	5'372	5'084	288	5.7%	7'596	7'430	166	2.2%	12'968	12'514	454	3.6%
DMS	4.81	5.01	-0.20	-3.9%	6.32	6.62	-0.30	-4.5%	5.69	5.96	-0.27	-4.5%
Gynécologie-Obstétrique												
Journées	4'121	4'512	-391	-8.7%	10'274	10'092	182	1.8%	14'395	14'604	-209	-1.4%
Sorties	1'061	1'117	-56	-5.0%	2'633	2'666	-33	-1.2%	3'694	3'783	-89	-2.4%
DMS	3.87	4.07	-0.20	-4.9%	3.93	3.76	0.16	4.4%	3.91	3.85	0.06	1.5%
Pédiatrie												
Journées	4'645	4'726	-81	-1.7%	10'529	10'941	-412	-3.8%	15'174	15'667	-493	-3.1%
Sorties	1'623	1'658	-35	-2.1%	2'904	3'059	-155	-5.1%	4'527	4'717	-190	-4.0%
DMS	2.83	2.85	-0.02	-0.8%	3.63	3.57	0.06	1.7%	3.34	3.31	0.03	0.8%
Soins palliatifs												
Journées	6'175	5'292	883	16.7%	2'977	3'119	-142	-4.6%	9'152	8'411	741	8.8%
Sorties	384	282	102	36.2%	151	104	47	45.2%	535	386	149	38.6%
DMS	15.87	18.11	-2.23	-12.3%	20.21	27.35	-7.13	-26.1%	17.10	20.60	-3.50	-17.0%
Total												
Journées	66'357	64'683	1'674	2.6%	150'035	151'452	-1'417	-0.9%	216'392	216'135	257	0.1%
Sorties	11'878	11'456	422	3.7%	23'280	22'925	355	1.5%	35'158	34'381	777	2.3%
DMS	5.55	5.65	-0.10	-1.7%	6.50	6.58	-0.07	-1.1%	6.18	6.27	-0.08	-1.4%

[1] Définition du stationnaire selon l'Ordonnance sur le calcul des coûts et le classement des prestations par les hôpitaux et les établissements médico-sociaux dans l'assurance-maladie. Ces données peuvent différer de celles utilisées pour la facturation. Les disciplines sont regroupées de la manière suivante :
- **Médecine** : Cardiologie, Médecine, Médecine interne de la personne âgée, Néphrologie, Neurologie, Pneumologie, Oncologie/hématologie, Radio-oncologie.
- **Chirurgie** : Chirurgie cardiaque, Chirurgie esthétique, Chirurgie générale, Chirurgie maxillo-faciale, Chirurgie plastique/reconstructive, Chirurgie thoracique, Chirurgie vasculaire, Neurochirurgie, Ophtalmologie, ORL générale, Orthopédie, Traumatologie orthopédique, Urologie.
- **Gynécologie-Obstétrique** : Gynécologie, Maternité-Obstétrique, Stérilité.
- **Pédiatrie** : Chirurgie pédiatrique, Néonatologie, Nurserie, Pédiatrie.
- **Soins palliatifs** : Depuis le 1er janvier 2018, les soins palliatifs sont désormais des types de cas aigus.

Activité somatique aiguë 2015-2019

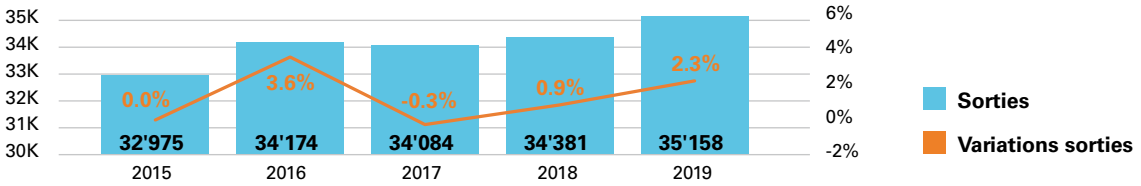

En 2018, les soins palliatifs ont été transférés du chronique à l'aigu. Pour 2019, l'augmentation s'explique par une hausse dans les domaines de la médecine et de la chirurgie, tandis que le domaine femme-enfant observe une légère baisse.

Durée moyenne de séjour 2015-2019 - Activité somatique aiguë

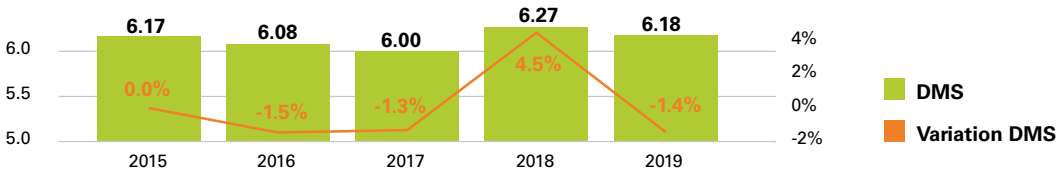

L'augmentation de la durée moyenne de séjour (DMS) en 2018 est principalement due au transfert des soins palliatifs du chronique en aigu. A l'exception de cet élément, la DMS reste stable depuis 2015.

Evolution du CMI 2015-2019

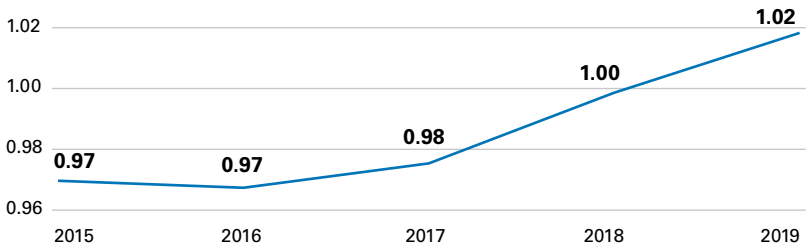

La hausse du CMI (case-mix index)[2] entre 2017 et 2018 s'explique en partie par le transfert du chronique vers l'aigu des soins palliatifs. En 2019, l'augmentation du CMI provient essentiellement de la chirurgie générale et de la médecine.

[2] Pour rappel, le case-mix (CM) représente le degré de sévérité total d'un hôpital. Il s'obtient par la somme des cost-weight des cas d'un hôpital. L'indice de case-mix (CMI), soit le case-mix divisé par le nombre de cas, correspond au degré de sévérité moyen de l'hôpital. Le CMI présenté ci-dessus ne tient pas compte des changements de catalogue. Il s'agit du CMI de l'année courante.

Activité chronique (stationnaire)[3]

	SZO				CHVR				HVS			
	2019	2018	Diff.	Diff.%	2019	2018	Diff.	Diff.%	2019	2018	Diff.	Diff.%
Réadaptation polyvalente gériatrique												
Journées	9'542	9'941	-399	-4.0%	48'601	46'033	2'568	5.6%	58'143	55'974	2'169	3.9%
Sorties	447	450	-3	-0.7%	2'475	2'137	338	15.8%	2'922	2'587	335	12.9%
Durée moyenne de séjour (DMS)	21.08	22.30	-1.22	-5.5%	19.30	21.61	-2.31	-10.7%	19.58	21.73	-2.16	-9.9%
Psychiatrie												
Journées	13'997	13'906	91	0.7%	51'080	52'786	-1'706	-3.2%	65'077	66'692	-1'615	-2.4%
Sorties	467	464	3	0.6%	1'568	1'532	36	2.3%	2'035	1'996	39	2.0%
DMS	30.13	29.62	0.51	1.7%	32.36	34.08	-1.72	-5.0%	31.85	33.04	-1.19	-3.6%
Réadaptation												
Journées	6'286	5'751	535	9.3%	9'725	13'187	-3'462	-26.3%	16'011	18'938	-2'927	-15.5%
Sorties	233	228	5	2.2%	589	805	-216	-26.8%	822	1'033	-211	-20.4%
DMS	27.18	25.04	2.14	8.5%	16.50	16.35	0.15	0.9%	19.53	18.27	1.26	6.9%
Lits d'attente												
Journées	361	552	-191	-34.6%	11'274	10'617	657	6.2%	11'635	11'169	466	4.2%
Sorties	26	33	-7	-21.2%	310	282	28	9.9%	336	315	21	6.7%
DMS	11.88	16.91	-5.02	-29.7%	33.38	37.69	-4.31	-11.4%	31.71	35.51	-3.80	-10.7%
Total												
Journées	30'186	30'150	36	0.1%	120'680	122'623	-1'943	-1.6%	150'866	152'773	-1'907	-1.2%
Sorties	1'173	1'175	-2	-0.2%	4'942	4'756	186	3.9%	6'115	5'931	184	3.1%
DMS	25.69	25.57	0.12	0.5%	24.00	25.69	-1.70	-6.6%	24.32	25.67	-1.35	-5.2%

[3] Définition du stationnaire selon l'Ordonnance sur le calcul des coûts et le classement des prestations par les hôpitaux et les établissements médico-sociaux dans l'assurance-maladie. Ces données peuvent différer de celles utilisées pour la facturation. La psychogériatrie et la pédopsychiatrie sont comprises dans la psychiatrie.

Activité chronique 2015-2019

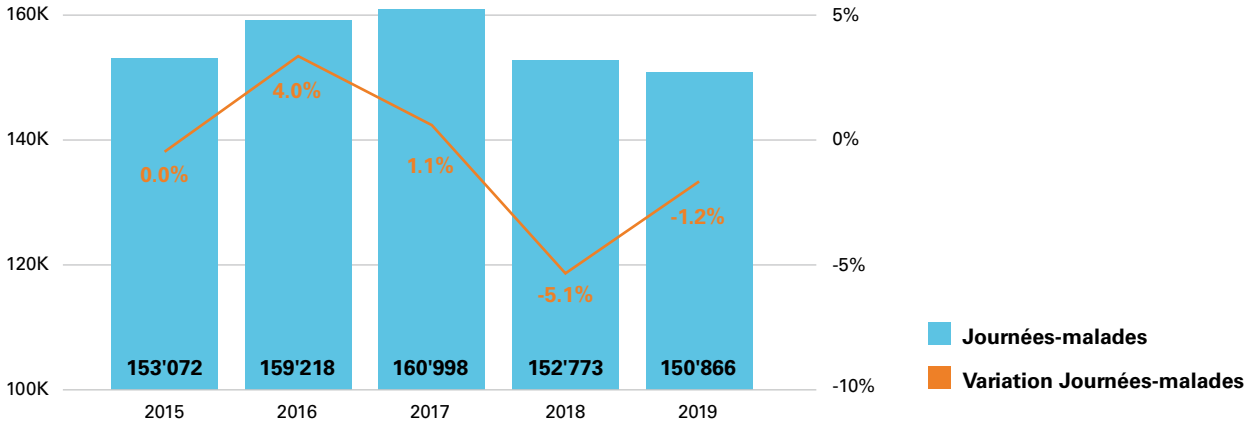

La baisse en 2018 est essentiellement expliquée par le transfert des soins palliatifs vers l'aigu.

En 2019, une baisse générale est observée en psychiatrie et en réadaptation, notamment au niveau de la réadaptation cardio-vasculaire et de la réadaptation musculosquelettique. D'un point de vue général, le nombre de journées-malades demeurent stables depuis quelques années avec une légère tendance à la baisse.

Durée moyenne de séjour 2015-2019 - Activité chronique

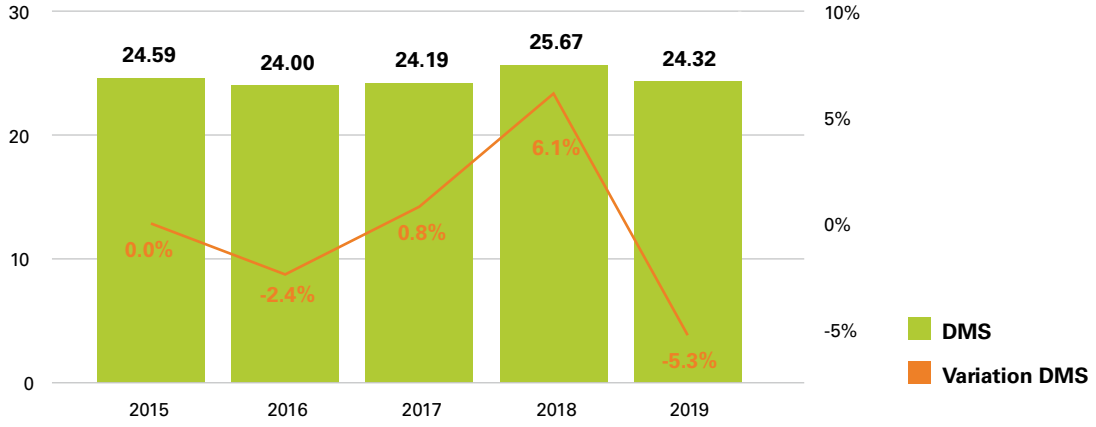

La durée moyenne de séjour diminue en 2019 par rapport à l'année précédente essentiellement au niveau de la réadaptation polyvalente gériatrique et de la psychogériatrie.

A l'exception de 2018, où la DMS était relativement haute, une stabilité est observée depuis 2015.

Activité ambulatoire [4]

	SZO				CHVR				HVS			
	2019	2018	Diff.	Diff.%	2019	2018	Diff.	Diff.%	2019	2018	Diff.	Diff.%
Somatique aigu												
Médecine	43'920	39'274	4'646	11.8%	140'804	131'662	9'142	6.9%	184'724	170'936	13'788	8.1%
Chirurgie	28'271	26'043	2'228	8.6%	80'025	76'719	3'306	4.3%	108'296	102'762	5'534	5.4%
Gynécologie-Obstétrique	7'607	7'008	599	8.5%	17'377	17'671	-294	-1.7%	24'984	24'679	305	1.2%
Pédiatrie	4'784	4'963	-179	-3.6%	23'575	21'510	2'065	9.6%	28'359	26'473	1'886	7.1%
Autres	17'988	16'471	1'517	9.2%	40'004	38'237	1'767	4.6%	57'992	54'708	3'284	6.0%
Total	**102'570**	**93'759**	**8'811**	**9.4%**	**301'785**	**285'799**	**15'986**	**5.6%**	**404'355**	**379'558**	**24'797**	**6.5%**
Non somatique aigu												
Psychiatrie	30'855	30'603	252	0.8%	71'337	66'042	5'295	8.0%	102'192	96'645	5'547	5.7%
Réadaptation	854	882	-28	-3.2%	2'621	2'607	14	0.5%	3'475	3'489	-14	-0.4%
Autres					1'100	636	464	73.0%	1'100	636	464	73.0%
Total	**31'709**	**31'485**	**224**	**0.7%**	**75'058**	**69'285**	**5'773**	**8.3%**	**106'767**	**100'770**	**5'997**	**6.0%**
Total	**134'279**	**125'244**	**9'035**	**7.2%**	**376'843**	**355'084**	**21'759**	**6.1%**	**511'122**	**480'328**	**30'794**	**6.4%**

Evolution du nombre de visites ambulatoires 2015-2019

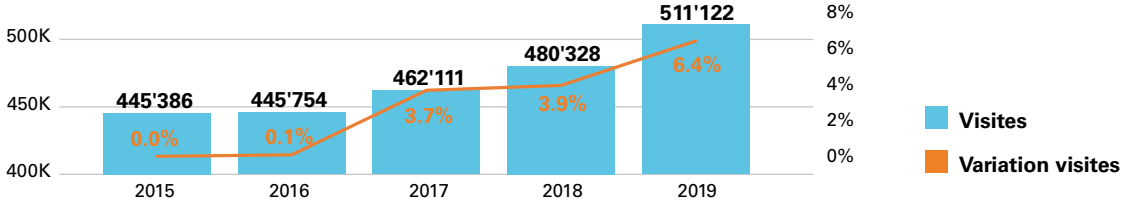

Le nombre de visites ambulatoires augmente d'année en année. En 2019, en générale, toutes les disciplines ont augmenté à l'exception de la réadaptation qui reste stable. Une forte hausse est constatée au niveau de la médecine, plus précisément pour la médecine générale et la radiologie, ainsi qu'au niveau de la chirurgie dans les secteurs de l'orthopédie et de l'urologie.

Evolution du nombre de passages aux urgences 2015-2019

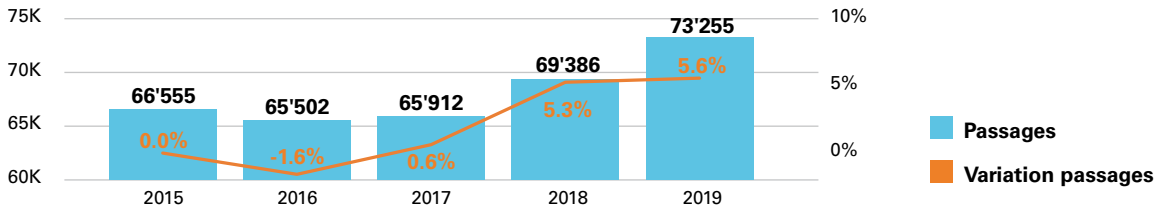

[4] Ces données peuvent différer de celles utilisées pour la facturation. Le nombre de visites correspond au nombre de journées au cours desquelles une ou des prestations de type ambulatoire ont été fournies à des patients dans les établissements de l'HVS. **Dès 2016, les mandats spécifiques ne sont plus pris en compte dans la statistique du nombre de visites ambulatoires. Par conséquent, toute comparaison avec 2015 est rendue difficile.**

Activité de l'Institut Central des Hôpitaux

Laboratoires	Nombre de points OFAS		Nombre d'analyses	
Activités	**2019**	**2018**	**2019**	**2018**
1. Laboratoires – Sion				
Chimie clinique	11'015'780	11'621'812	1'135'243	1'158'062
Génétique	845'355	785'234	4'162	3'736
Hématologie	3'634'719	3'547'859	263'234	256'430
Immuno-allergologie	1'257'364	1'275'633	96'896	90'647
Microbiologie	12'303'371	11'676'135	193'695	186'512
Toxicologie forensique	315'000	285'880	756	730
Taxes + centralisation	6'626'792	6'643'784	17'267	15'641
2. Laboratoires – Sites				
Haut-Valais (Brigue-Viège)	7'524'756	6'786'773	606'020	545'040
Sierre/Montana	1'939'437	2'288'557	194'325	236'217
Martigny	3'557'865	3'346'172	344'874	316'291
Riviera-Chablais	11'440'511	11'601'622	958'924	966'496
Total	**60'460'950**	**59'859'461**	**3'815'396**	**3'775'802**

L'augmentation des analyses de laboratoire est due à une activité hospitalière plus importante en particulier en ambulatoire. Les analyses pour les médecins privés restent relativement stables avec une très légère hausse.

Evolution de l'histocytopathologie 2015-2019

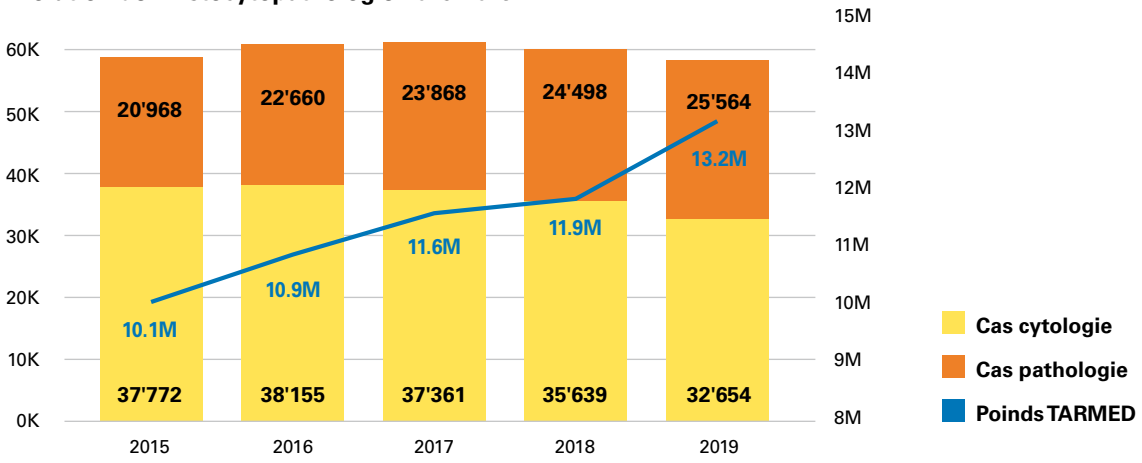

La forte croissance du nombre de points, malgré une baisse des cas, est due principalement à la hausse de la pathologie, discipline avec des cas plus complexes, tandis que les analyses de cytologie baissent.

124

employé-e-s dans les services techniques et logistiques des sites hospitaliers de l'Hôpital du Valais.

Consultations

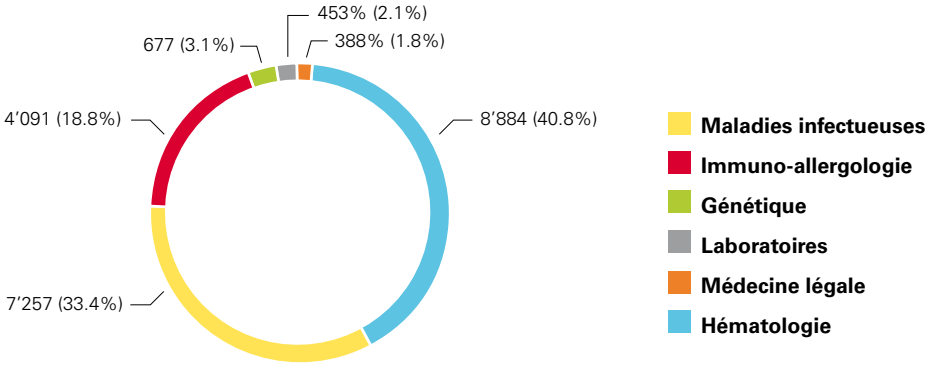

Toutes les disciplines sont en augmentation par rapport l'an dernier. La hausse est légère en hématologie et pour les maladies infectieuses, mais importante en immunologie, médecine légale et génétique.

Service d'expertises médicales (SEM) trafic

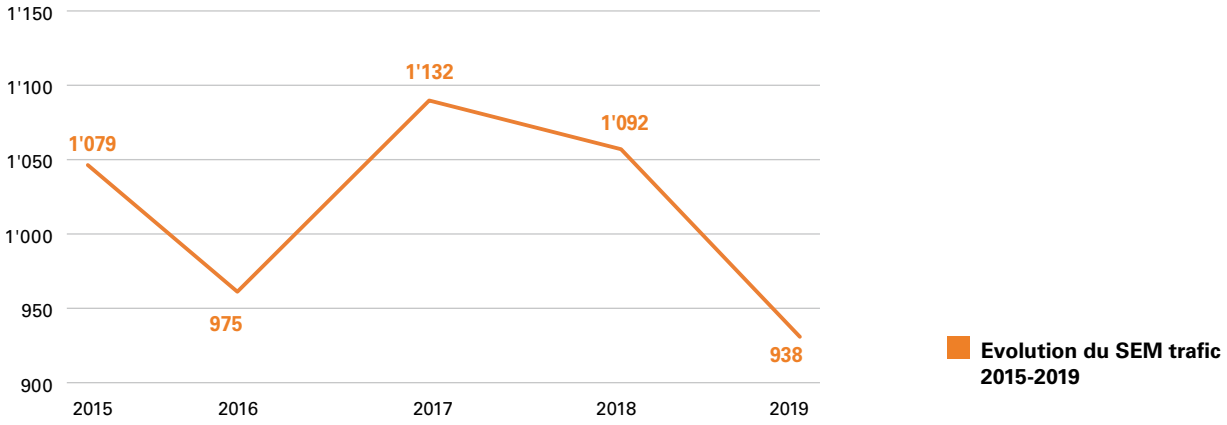

L'évolution du nombre d'analyses est fluctuant en fonction des mandats du service cantonal de la circulation routière et de la navigation.

Origine des patients

Suisse	168'436
UE + AELE	4'539
Reste du monde	3'122
Total	**176'097**

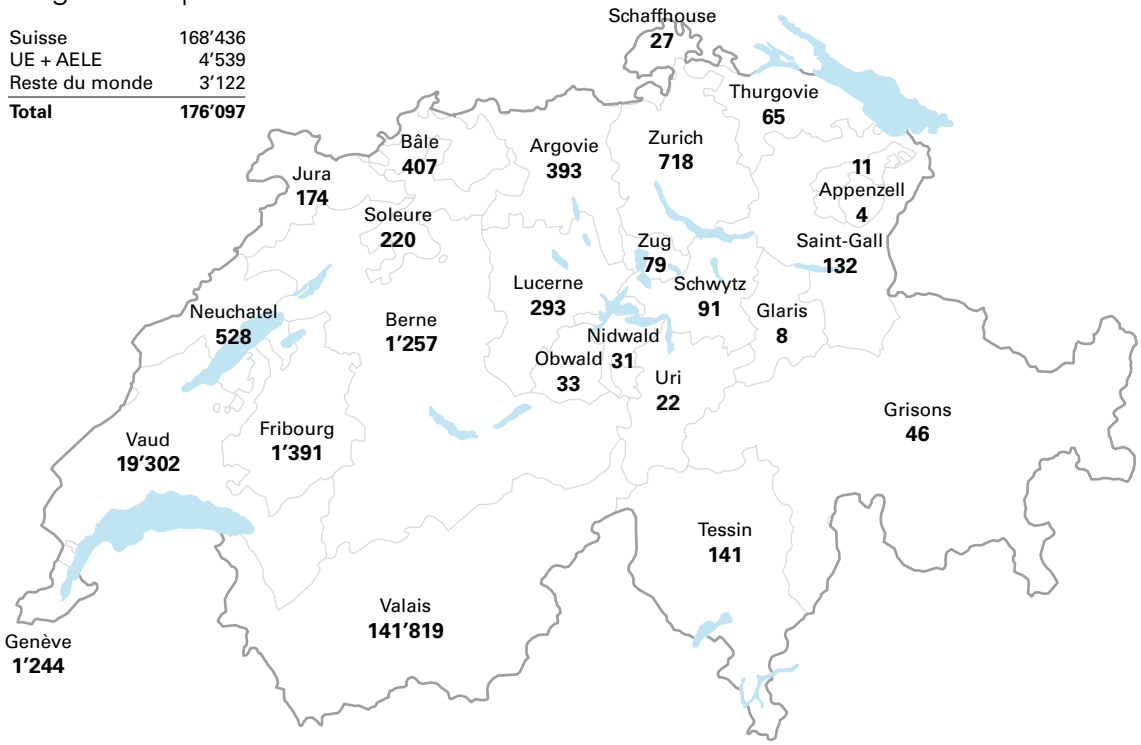

L'origine des patients (ambulatoire et stationnaire) ci-dessus tient également compte de l'activité de l'ICH en lien avec la collaboration avec l'Hôpital Riviera-Chablais (HRC) dans les domaines des laboratoires et de la pathologie.

742

médecins à l’Hôpital du Valais
sur l’ensemble du canton.

Vue d'ensemble

Récapitulatif des résultats de l'Hôpital du Valais

	2019 Résultats comptes CHF
Centre Hospitalier du Haut-Valais	2'901'544
Centre Hospitalier du Valais Romand	-1'105'379
Institut Central des Hôpitaux	273'551
Résultat des centres	**2'069'716**
EMS Gravelone	290'438
Perte suite à la sortie de l'EMS Gravelone	-535'449
Résultat de l'exercice	**1'824'705**

Résultat

Le résultat annuel 2019 présente un bénéfice de CHF 1.8 million soit 0.2% du chiffre d'affaires. Ce résultat dépasse aussi bien les attentes du budget (perte de CHF 6.6 millions) que l'exercice 2018 (perte de CHF 6.0 millions).

La situation financière a connu une forte amélioration grâce à une hausse conséquente de l'activité au niveau stationnaire mais surtout au niveau ambulatoire principalement durant le dernier trimestre. Ce bénéfice est également la preuve de la maitrise des EPT, par conséquent des coûts salariaux malgré un renchérissement de 0.89%.

Au vu des projets et agrandissements prévus dans le futur, ce résultat permet à l'HVS de renforcer son fonds de compensation des investissements.

Bilan & chiffres clés

L'exercice 2019 se distingue par une importante augmentation des fonds propres due au bénéfice réalisé ainsi que par une forte diminution du degré d'endettement. Les investissements sont élevés mais restent stables par rapport à 2018 au vu des projets de Sion et de Brigue.

Investissements en MCHF

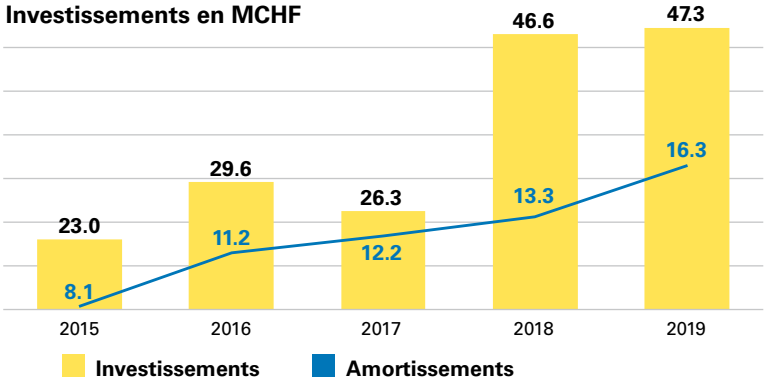

Les investissements demeurent stables mais élevés en 2019 par rapport à 2018. Ces coûts resteront considérables durant plusieurs années avec les projets d'agrandissement de Sion et de Brigue.

Les amortissements augmentent fortement car passablement de biens ont été mis en service et activés en 2019, notamment le parking de Sion, la 7e salle du bloc opératoire du CHVR et plusieurs investissements au niveau informatique.

Fonds propres en MCHF

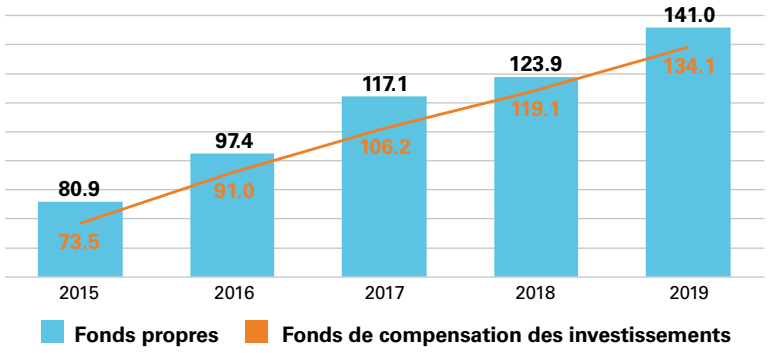

Les fonds propres de l'HVS continuent d'augmenter depuis plusieurs années et surtout en 2019, grâce à un résultat favorable. L'attribution au fonds de compensation des investissements suit la même tendance et atteint désormais les CHF 134 millions, ce qui conforte l'HVS pour ses investissements futurs.

Degré d'endettement HVS

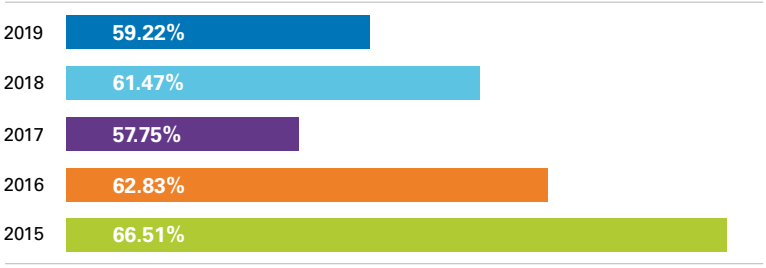

Le degré d'endettement de l'HVS baisse en 2019, ceci s'explique du fait que les fonds propres augmentent de manière conséquente.

Toutefois, et en raison des importants investissements qui vont être consentis au cours des prochaines années, ce ratio va tendre à augmenter.

Bilan consolidé de l'Hôpital du Valais, y c. ICH et EMS

	Notes	31.12.2019	31.12.2018
ACTIFS		CHF	CHF
ACTIFS CIRCULANTS			
Trésorerie	1	2'920'499	3'365'176
Créances résultant de livraisons et de prestations	2	133'745'196	136'901'611
Autres créances à court terme	3	1'425'726	4'521'301
Stocks et en cours de facturation	4	45'225'322	46'342'010
Actifs de régularisation	5	6'978'801	6'925'017
Total actifs circulants		**190'295'545**	**198'055'116**
ACTIFS IMMOBILISÉS			
Immobilisations financières	6	22'233	25'773
Immobilisations corporelles	7	150'111'091	118'883'735
Immobilisations incorporelles	8	5'261'599	4'688'315
Total actifs immobilisés		**155'394'923**	**123'597'823**
Total des actifs		**345'690'468**	**321'652'939**
PASSIFS			
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME			
Dettes financières à court terme	9	70'279'378	113'430'024
Dettes résultant de livraisons et de prestations	10	23'578'055	27'749'335
Autres dettes à court terme	11	16'468'612	18'877'498
Passifs de régularisation	12	20'545'153	20'959'181
Provisions à court terme	13	572'006	1'796'251
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		**131'443'204**	**182'812'288**
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME			
Fonds affectés	14	569'770	571'735
Dettes financières à long terme	9	71'800'000	14'000'000
Autres dettes à long terme	15/29	892'248	329'002
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME		**73'262'018**	**14'900'737**
FONDS PROPRES			
Capitaux propres		30'000	30'000
Capital des fonds - fonds libres	16	4'350'454	4'101'974
Fonds de compensation des investissements	17	134'117'471	119'145'324
Réserves provenant de bénéfices cumulés		662'617	6'659'266
Résultat de l'exercice		1'824'705	-5'996'649
TOTAL FONDS PROPRES		**140'985'246**	**123'939'915**
TOTAL DES PASSIFS		**345'690'468**	**321'652'939**

Fonds propres (en CHF)

	Capital	Réserves des bénéfices	Fonds libres: Capital des Fonds (note 16)	Fonds libres: Fonds de compensation des investissements	Total des fonds propres
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Fonds propres au 01.01.2018	**30'000**	**6'659'266**	**4'235'606**	**106'213'855**	**117'138'727**
Résultat de l'exercice		-5'996'649			-5'996'649
Autres attributions				12'931'469	12'931'469
Prélèvement de l'exercice			-133'632		-133'632
Fonds propres au 31.12.2018	**30'000**	**662'617**	**4'101'974**	**119'145'324**	**123'939'915**
Résultat de l'exercice		1'824'705			1'824'705
Autres attributions			248'480	14'972'147	15'220'627
Prélèvement de l'exercice					0
Fonds propres au 31.12.2019	**30'000**	**2'487'322**	**4'350'454**	**134'117'471**	**140'985'247**
Total fonds libres				**138'467'925**	

Evolution réserves provenant de bénéfices

	2019	2018
	CHF	CHF
Bénéfice / perte (-) au 1er janvier	662'617	6'659'266
Bénéfice / perte (-) de l'exercice	1'824'705	-5'996'649
Réserves provenant de bénéfices reportés au 31 décembre	**2'487'322**	**662'617**

Compte de résultat

L'année 2019 a été marquée par une activité plus importante que prévue tant au niveau stationnaire qu'au niveau ambulatoire. De plus, en conservant des charges de personnel relativement stables, l'HVS a pu dégager un EBITDAR (résultat avant intérêts, impôts, dépréciations, amortissements et loyers) supérieur à l'objectif fixé.

EBITDAR en MCHF

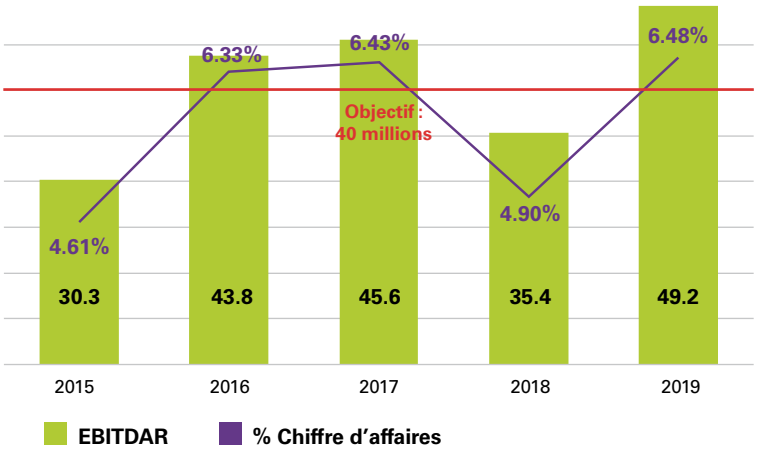

L'augmentation de l'EBITDAR s'explique par une plus grande croissance des produits (5.3%) due à une forte activité, par rapport à aux charges d'exploitation (3.5%).

Evolution des coûts
(en % du chiffre d'affaires)

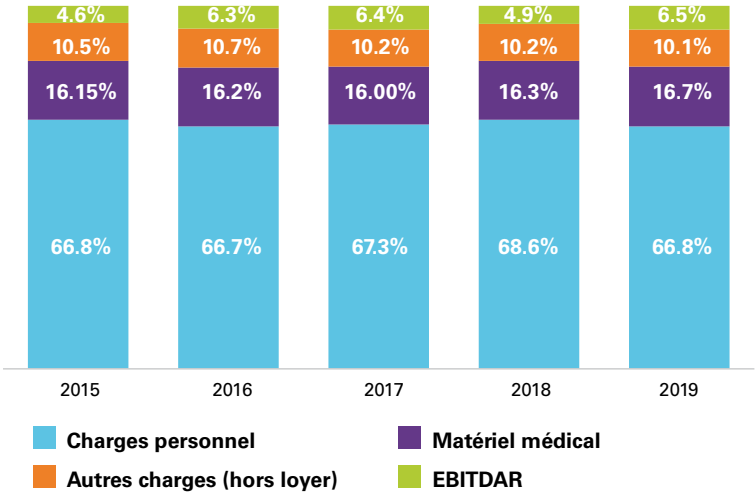

La répartition des coûts démontre une certaine constance au fil des années. En 2019, le matériel médical a légèrement augmenté et les charges de personnel ont diminué malgré le renchérissement et les parts d'expérience accordés. Les autres charges restent stables tandis que l'EBITDAR croit fortement selon les explications du graphique précédent.

Taux de croissance des revenus et des coûts

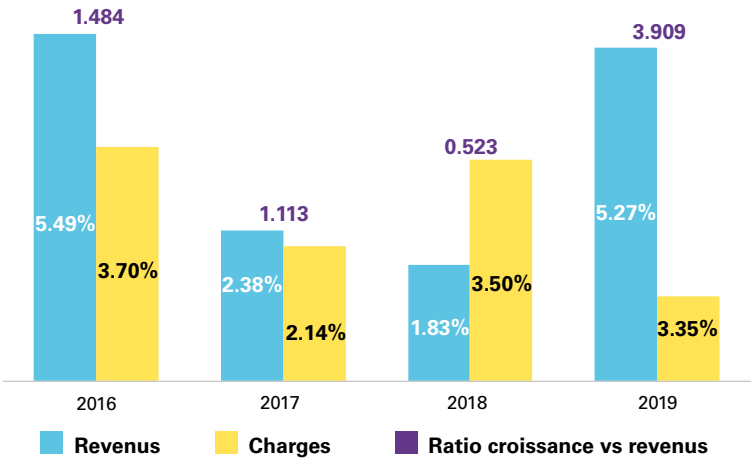

En 2016 et 2017, les recettes ont crû de manière plus importante que les charges. En 2018, l'impact de la modification de la structure tarifaire TARMED n'a pas permis de générer une croissance des revenus aussi importante que les années précédentes. En 2019, des revenus conséquents grâce à une activité en hausse et des charges maitrisées ont permis d'atteindre un ratio de croissance élevé de 3.909.

Évolution du chiffres d'affaires par secteur hospitalier

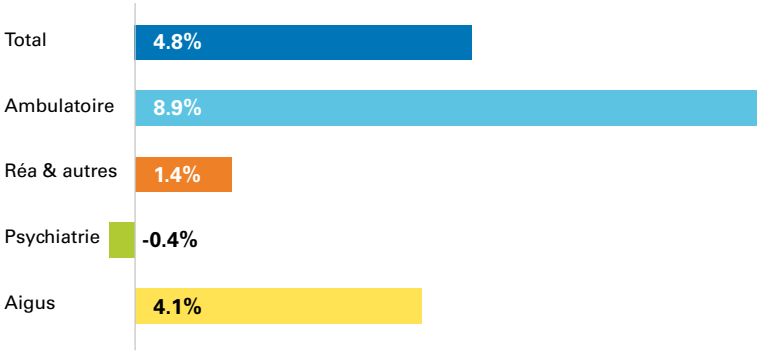

Par rapport à l'année dernière, 2019 a connu une hausse d'activité générale de 4.8%. L'ambulatoire observe une augmentation conséquente de 8.9% tout comme l'aigu qui croît de 4.1%. La réadaptation ainsi que la psychiatrie demeurent relativement stables avec des variations de respectivement 1.4% et -0.4%.

Compte de résultat consolidé de l'Hôpital du Valais, y c. ICH et EMS

	Notes	2019 Comptes consolidés	2018 Comptes consolidés
		CHF	CHF
Produits			
Produits nets des livraisons et des prestations	18	709'843'118	663'724'750
Autres produits d'exploitation	19	49'601'815	45'995'787
Variation des patients à cheval ainsi que variation des livraisons et des prestations de services non facturés	20	-121'881	11'592'205
Total produits		**759'323'052**	**721'312'742**
Charges d'exploitation			
Charges de matières premières et consommables	21	126'844'470	117'657'524
Charges de personnel	22	506'851'554	494'652'449
Autres charges d'exploitation	23	91'284'267	88'328'160
Total Charges d'exploitation		**724'980'292**	**700'638'133**
Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)		**34'342'761**	**20'674'609**
Amortissements sur immobilisations corporelles	24	15'695'214	11'985'095
Amortissements sur immobilisations incorporelles	25	567'865	1'327'165
Total Amortissements		**16'263'079**	**13'312'259**
Résultat d'exploitation avant impôts et intérêts (EBIT)		**18'079'682**	**7'362'350**
Produits financiers	26	19'735	36'983
Charges financières (-)	27	-499'338	-602'608
Résultat financier		**-479'603**	**-565'625**
Attribution aux fonds affectés (-)	14	-461'430	-448'834
Utilisation des fonds affectés	14	463'395	453'297
Résultats des fonds pour les fonds affectés		**1'965**	**4'463**
RÉSULTAT ORDINAIRE		**17'602'044**	**6'801'188**
Charges hors exploitation (-)		0	0
Produits hors exploitation		0	0
Résultat hors exploitation		**0**	**0**
Charges exceptionnelles (-)	28	-556'712	0
Produits exceptionnels		0	0
Résultat exceptionnel		**-556'712**	**0**
RÉSULTAT I AVANT VARIATION DES FONDS LIBRES		**17'045'332**	**6'801'188**
Attribution aux fonds libres (-)	16/17	-16'246'065	-13'987'911
Utilisation des fonds libres	16/17	1'025'438	1'190'075
Résultat des fonds libres		**-15'220'627**	**-12'797'836**
RÉSULTAT II APRES VARIATION DES FONDS LIBRES		**1'824'705**	**-5'996'649**

Tableau de flux de trésorerie de l'HVS 2019

	Notes	2019	2018
		CHF	CHF
Flux de trésorerie relatifs à l'exploitation (Cash Flow opérationnel)			
Résultat de l'exercice		1'824'705	-5'996'649
Amortissements / mise au rebut d'immobilisations corporelles	7	15'695'214	11'985'095
Amortissements / mise au rebut d'immobilisations incorporelles	8	567'865	1'327'165
Variation des fonds affectés	14	-1'965	-4'463
Variation des fonds libres	16/17	15'220'627	12'797'836
Variation des créances résultant de livraisons et de prestations	2	3'156'415	7'990'608
Variation des stocks et en cours de facturation	4	1'116'688	-13'566'436
Variation des autres créances	3	3'095'575	-3'899'188
Variation des actifs de régularisation	5	-53'784	-1'282'006
Variation des dettes résultant de livraisons et de prestations	10	-4'171'281	6'750'605
Variation des autres dettes à court terme	11	-2'408'886	6'340'845
Variation des provisions	13	-1'224'244	165'693
Variation des passifs de régularisation	12	-506'233	1'392'775
Variation des autres dettes à long terme	15	-82'192	-47'196
Entrée/(-sortie) de liquidités relatives à l'exploitation (cash-flow opérationnel)		**32'228'504**	**23'954'684**
Flux de trésorerie relatifs aux investissements			
Acquisitions d'immobilisations financières	6	3'540	-8'810
Acquisitions d'immobilisations corporelles	7	-46'184'926	-45'341'713
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	8	-1'141'149	-1'219'457
Entrée/(-sortie) de liquidités relatives aux investissements		**-47'322'536**	**-46'569'979**
Flux de trésorerie relatifs aux opérations de financement			
Augmentation des dettes financières à court terme	9	30'000'000	0
Diminution des dettes financières à court terme	9	-73'150'646	23'009'137
Augmentation des dettes financières à long terme	9	57'800'000	0
Entrée/(-sortie) de liquidités relatives aux opérations de financement		**14'649'354**	**23'009'137**
Flux de trésorerie		**-444'677**	**393'842**
Variation de liquidités			
Liquidités au début de l'exercice		3'365'176	2'971'335
Liquidités à la fin de l'exercice		2'920'499	3'365'176
Variation des liquidités		**-444'677**	**393'842**

Informations générales

Selon la loi sur les établissements et institutions sanitaires (LEIS) du 13 mars 2014, l'Hôpital du Valais (HVS) est un établissement de droit public autonome, doté de la personnalité morale, ayant son siège à Sion. Il est inscrit au registre du commerce sous la dénomination « Hôpital du Valais ». L'HVS a une mission d'intérêt public au service de la population valaisanne et des autres patients auxquels il fournit des soins et un service de qualité. L'HVS fournit des prestations notamment dans les domaines suivants :

a) les soins hospitaliers stationnaires, ambulatoires et d'urgence;
b) la prévention;
c) la formation;
d) la recherche.

Le Conseil d'État peut confier d'autres mandats à l'HVS. Les activités sont déployées de manière différenciée et complémentaire sur les sites suivants :

a) Centre Hospitalier du Haut-Valais (SZO), composé des sites hospitaliers de Brigue et Viège ;
b) Centre Hospitalier du Valais Romand (CHVR), composé des sites hospitaliers de Sierre, Montana (Centre valaisan de pneumologie – CVP – Fermé depuis le 1er mars 2020), Sion, Martigny, Saint-Maurice (Clinique de Saint-Amé) et Monthey (Institutions psychiatriques du Valais Romand - IPVR) ;
c) Institut Central des Hôpitaux (ICH), dont les activités déléguées demeurent sous l'autorité du département.

Base des comptes consolidés

Les états financiers consolidés des sociétés de l'HVS sont constitués des comptes annuels révisés des sociétés du groupe au 31 décembre 2019, ces derniers étant établis selon des principes d'évaluation et de présentation uniformes.

Les comptes consolidés de l'HVS sont établis en conformité avec l'intégralité des recommandations sur la présentation et l'établissement des comptes (Swiss GAAP RPC) et les dispositions de la loi suisse (dispositions sur la comptabilité commerciale du Code des obligations en vigueur depuis le 1er janvier 2013), ainsi que sur les principes comptables du manuel suisse de H+ REKOLE®.

Les Swiss GAAP RPC poursuivent l'objectif d'une présentation des comptes qui reflètent une image fidèle du patrimoine des finances et des résultats (true and fair view). Les principes appliqués sont :

- Les résultats sont présentés sur la base de l'année civile.
- Les comptes sont présentés dans la monnaie nationale.
- L'ensemble des écritures d'un exercice comptable est délimité temporellement par les dates dites « comptables », qui peuvent être différentes des dates de traitement, voire du jour.
- Les comptes sont établis sur la base de la continuité d'exploitation.
- Les principes généraux sont applicables en l'absence de règles spécifiques ci-après. Toute dérogation aux principes doit être validée par le Conseil d'administration.

Les rubriques du bilan sont présentées en ordre décroissant de disponibilité ou d'exigibilité et les rubriques individuelles en fonction du court, moyen et long terme.

La comptabilité analytique est conforme aux exigences REKOLE®. La certification a été obtenue initialement en octobre 2015 pour les comptes de l'exercice 2014. Un audit de suivi est effectué chaque année en conformité aux exigences de certification. Le renouvellement de la certification a eu lieu en 2019 sur la base des comptes 2018.

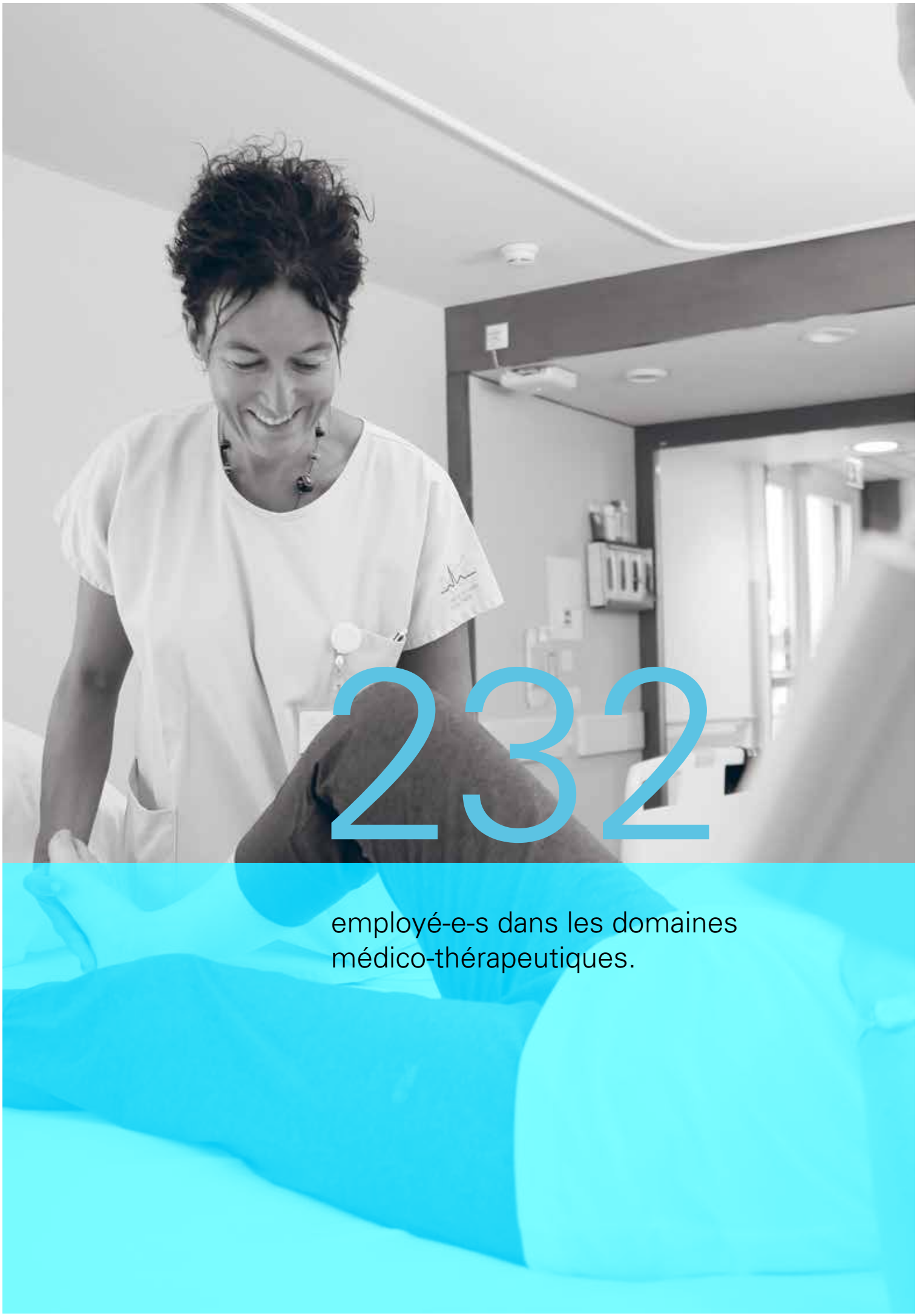

232

employé-e-s dans les domaines médico-thérapeutiques.

Principes de consolidation

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes annuels des établissements suivants dont l'HVS exerce la direction sur une base légale (LEIS).

Les éventuelles participations minoritaires de moins de 20% sont présentées à leur valeur d'acquisition, diminuée des amortissements économiquement nécessaires.

Etablissement	% de détention	Capital	Méthode de consolidation
HVS, Direction générale	100%	-	Intégration globale
HVS, Centre de Services	100%	-	Intégration globale
ICH, Institut Central des Hôpitaux	100%	CHF 30'000	Intégration globale
HVS, EMS Gravelone*	100%	-	Intégration globale
HVS, SZO :	100%	-	Intégration globale
• Hôpital de Brigue (y c. PZO)			
• Hôpital de Viège			
HVS, CHVR :	100%	-	Intégration globale
• Hôpital de Sierre			
• Centre Valaisan de Pneumologie (CVP)**			
• Hôpital de Sion			
• Hôpital de Martigny			
• Clinique St-Amé			
• Institutions Psychiatriques du Valais Romand (IPVR)			
• Compagnie des Ambulances			

* L'EMS Gravelone sort du périmètre de consolidation au 1.1.2020.
** Le Centre Valaisan de Pneumologie (CVP) a fermé ses portes en février 2020 (activité transférée sur Sierre et Martigny).

La clôture des exercices sociaux intervient au 31 décembre pour les établissements retenus dans la consolidation.

Établissement non consolidé

• Fondation pour le développement de l'oncologie à Sion

Méthode de consolidation
Les nouvelles sociétés acquises durant l'exercice sont intégrées dans les comptes consolidés dès la date de la prise de contrôle. Les actifs et les passifs, ainsi que les charges et les produits sont saisis à 100% comme pour les sociétés intégralement intégrées. Toutes les transactions internes de l'HVS, les dettes et créances ouvertes avec les établissements internes ont été éliminées.

Principes d'évaluation
La comptabilité est conforme au Swiss GAAP RPC et tenue selon les principes comptables du manuel suisse de H+ REKOLE®.

Les principes d'évaluation se fondent sur les coûts historiques d'acquisition ou de revient. C'est le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des dettes qui s'applique. Par rapport aux principaux postes du bilan, cela implique ce qui suit.

Actifs circulants

Liquidités
La trésorerie comprend les avoirs en espèces et les avoirs à vue auprès des banques et d'autres établissements financiers, ainsi que les moyens financiers à court terme extrêmement liquides qui peuvent être convertis à tout moment en liquidités. Les avoirs en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses au taux de clôture.

Créances résultant de livraisons et de prestations
Font partie de cette rubrique du bilan toutes les créances encore ouvertes contre des tiers découlant de livraisons et de prestations fournies et facturées (notamment envers les patients/assureurs et l'État du Valais). Par livraisons et prestations, il faut comprendre les créances résultant de prestations hospitalières facturables et de livraisons de biens, arrivant à échéance dans les douze mois suivant la date de clôture. Les créances sont évaluées à leur valeur nominale, en tenant compte des corrections de valeur économiquement nécessaires, déterminées sur la base des risques effectifs connus et du taux de perte historique sur les créances, elles sont présentées en déduction des postes des débiteurs (ducroire).

Les soldes importants au niveau de la facturation patients non-garants (> CHF 10'000. -), la facturation non liée à un patient (> CHF 5'000.-) et les factures aux patients prises en charge directement par les caisses maladie (garants) sont évalués et provisionnés de manière individuelle si le risque de non-paiement devient probable (probabilité >50%). Pour les soldes des débiteurs restants, une évaluation forfaitaire est effectuée sur la base des hypothèses suivantes :

- jusqu'à 75 jours : 0% ;
- de 76 à 180 jours : 2.5% patients/clients privés, 10% patients spécifiques ICH ;
- de 181 à 365 jours : 5% patients/clients privés, 3% organismes garants, 20% patients spécifiques ICH ;
- de 366 à 730 jours (2 ans) : 15% patients/clients privés, 7.5% organismes garants et 30% patients spécifiques ICH ;
- de 721 à 1825 jours (5 ans) : 20 % patients/clients privés, 10% organismes garants et 50% patients spécifiques ICH ;
- plus de 5 ans : 100% patients/clients privés, 100% organismes garants et 100% patients spécifiques ICH.

Autres créances à court terme

Font partie de cette rubrique toutes les autres créances et prêts à court terme, notamment : les paiements anticipés des fournisseurs, les créances envers le personnel et les tiers, les collectivités publiques et les prêts à court terme. Sont également incluses les créances ne résultant pas de la facturation de l'activité principale (soins au sens large) de l'hôpital, d'autres créances (ne provenant pas de prestations hospitalières). Les autres créances sont saisies à leur valeur nominale, sous correction des escomptes et rabais accordés. Un ajustement de valeur est constitué en cas de risque de perte.

Stocks et en cours de facturation

Les stocks et les travaux en cours sont valorisés selon le principe de la valeur la plus basse, au prix de revient ou au prix convenu pour la part de travaux effectués. Les stocks sont constitués de matériel, de petits équipements, de médicaments et de biens hôteliers utilisés dans l'activité courante de l'établissement. Ils comprennent en particulier : les marchandises (économats), le combustible, les aliments et le matériel médical. Les stocks « de consommation » sur les étages sont tenus manuellement et les stocks centraux informatiquement. Les stocks sont évalués sur la base d'un prix moyen unitaire calculé à chaque réception de facture. Les rabais et escomptes sont traités en diminution du coût d'acquisition. Un abattement est effectué pour le stock sans mouvement selon les principes suivants :

- 20% sur le stock sans mouvement entre 1 an et 2 ans;
- 60% sur le stock sans mouvement depuis plus de 2 ans.

En ce qui concerne les services techniques et de cuisine, les articles dont le prix unitaire est inférieur à CHF 50 ne sont pas inventoriés.

Les prestations aux patients hospitalisés non décomptées en fin d'exercice sont évaluées selon le système tarifaire applicable correspondant. Le cost-weight (CW) est estimé sur la base des CMI de l'année précédente ou de l'année courante de la même discipline. Les cas à cheval (patients présents au 31 décembre) sont évalués au prorata de la durée de séjour (si la sortie a lieu avant l'établissement des états financiers).

Actifs de régularisation

Les actifs de régularisation permettent la délimitation des exercices comptables. Ces comptes ont un caractère de court terme. L'évaluation se fait à la valeur nominale.

Actifs immobilisés

Immobilisations financières
Les créances financières à long terme et les immobilisations financières effectuées auprès de tiers sont inscrites au bilan à la valeur d'acquisition en tenant compte des corrections de valeur économiquement nécessaires.

Immobilisations corporelles
Les investissements, qui sont utilisés durant plus d'une période comptable et dont la valeur est supérieure à CHF 10'000 par objet (disposition de l'OCP et du manuel REKOLE®), doivent être activés s'ils ont une valeur de marché ou une valeur d'usage. La date de livraison (mise en service) fait foi. Les immobilisations sont saisies à leur valeur d'acquisition ou de revient. Des améliorations/évolutions apportées à des immobilisations existantes ne peuvent être activées que si la valeur d'usage ou de marché est augmentée et/ou si la durée de vie s'en trouve prolongée. Les achats groupés d'objets identiques d'un coût unitaire inférieur à CHF 10'000, créant une distorsion des coûts, sont enregistrés comme immobilisation. Un investissement composé de plusieurs éléments (même inférieurs à CHF 10'000) nécessaires à son fonctionnement est enregistré en immobilisation, pour autant que l'addition des différents éléments dépasse le seuil des CHF 10'000. Il est procédé aux amortissements le mois de la mise en service du bien. L'amortissement se calcule linéairement sur la durée d'utilisation du bien, il est enregistré de manière indirecte.

Les immeubles et terrains sont la propriété de l'Etat du Valais. Seuls les nouveaux investissements depuis 2012 sont comptabilisés comme immobilisations.

Classe d'actifs	Durée d'utilisation HVS sans EMS	Durée d'utilisation EMS
Biens immobiliers		
Terrains bâtis et non bâtis, droits de superficie	pas d'amortissement	pas d'amortissement
Bâtiments hospitaliers et autres bâtiments	33 1/3 ans	33 1/3 ans
Bâtiments provisoires	Durée d'utilisation	Durée d'utilisation
Installations fixes		
Installations d'exploitation générale	20 ans	20 ans
Installations spécifiques aux immobilisations	20 ans	20 ans
Biens mobiliers		
Mobilier et installations	10 ans	10 ans
Machines de bureau et systèmes de communication	5 ans	4 ans
Véhicules	5 ans	4 ans
Outils et appareils (exploitation)	5 ans	4 ans
Immobilisations médico-techniques		
Appareils, machines, instruments (y c. logiciels)	8 ans	4 ans
Mises à niveau de logiciels	3 ans	4 ans
Immobilisations informatiques		
Matériel (serveurs, PC, imprimantes, etc.)	4 ans	4 ans

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les licences acquises auprès de tiers. Elles sont comptabilisées au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires et des éventuelles corrections de valeur. Les amortissements s'effectuent de manière linéaire et systématique sur une durée d'utilisation estimée avec prudence, généralement sur une période de quatre ans au maximum.

Capitaux étrangers

Le délai fixant la limite entre « court et long terme » est considéré à partir de 12 mois.

Dettes financières à court terme
Les dettes à court terme sont saisies au bilan à leur valeur nominale et concernent celles qui doivent être acquittées dans les 12 mois à compter de la clôture du bilan.

Passifs de régularisation
Les passifs de régularisation permettent la délimitation des exercices comptables avec la prise en considération des charges encore non payées ou produits reçus d'avance. L'évaluation se fait à la valeur nominale.

Provisions
Les provisions sont portées au bilan lorsque l'HVS a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé, lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le calcul de la provision intervient à la date de clôture sur la base de la meilleure estimation possible des coûts nécessaires pour éteindre l'obligation. Lorsqu'une sortie de ressources n'est pas probable ou ne peut pas être estimée de manière fiable, l'obligation n'est pas portée au bilan, mais est présentée dans l'annexe aux comptes comme passif éventuel.

Les provisions pour risques RC, calculées sur la base des franchises avec notre assurance ainsi que le risque de survenance, sont créées pour faire face aux litiges patients.

Fonds affectés
Les fonds affectés sont évalués à leur valeur nominale. Les fonds affectés sont des moyens affectés à la garantie de financement de certaines tâches déterminées pour lesquelles des comptes distincts sont tenus. Les fonds affectés ont un caractère de fonds étrangers lorsque l'organe de direction de l'entité n'a pas la compétence d'affecter les fonds à un autre but que celui déterminé initialement. La création, l'utilisation et l'alimentation des fonds affectés sont définies par une directive interne. La source de financement peut être interne ou externe ; la gestion des fonds doit être dûment règlementée.

Fonds propres

Les capitaux propres sont constitués du capital de la fondation de l'ICH, des fonds libres (voir explications ci-dessous), du bénéfice reporté ainsi que du résultat de l'exercice.

Fonds libres – fonds de compensation des investissements

Les fonds libres sont évalués à leur valeur nominale.

Par opposition aux fonds affectés, la source provient du résultat d'exercice et d'une décision du Conseil d'administration. Les capitaux des fonds sont des moyens affectés à la garantie de financement de certaines tâches déterminées pour lesquelles des comptes distincts sont tenus. Les capitaux des fonds ont un caractère de fonds propres lorsque l'organe de direction de l'entité a la compétence de stopper/modifier l'utilisation affectée des moyens. La création, l'utilisation et l'alimentation des fonds affectés sont définies par une directive interne. La source de financement peut être interne ou externe ; la gestion des fonds doit être dûment règlementée.

Selon l'art. 16 de l'ordonnance sur l'Hôpital du Valais du 1er octobre 2014 :

[1] Tous les investissements de l'HVS sont activés au bilan.
[2] Les charges liées aux investissements comprennent les intérêts et amortissements des investissements y compris les opérations d'achats par acompte et de location définis par l'ordonnance fédérale sur le calcul des coûts de classement des prestations par les hôpitaux, les maisons de naissance et les établissements médico-sociaux dans l'assurance-maladie du 3 juillet 2002 (OCP). Elles sont en principe couvertes par des produits équivalents.
[3] La part de rémunération y relative est affectée à la couverture des charges liées aux investissements.
[4] Si la part de la rémunération des prestations liée aux investissements excède les charges au sens de l'alinéa 2, la différence est comptabilisée dans un fonds affecté aux investissements au passif du bilan.

Le Conseil d'administration se réserve le droit d'augmenter la part des recettes d'investissements attribuée au fonds de compensation des investissements selon les besoins de l'institution.

Prévoyance professionnelle

Le personnel de l'Hôpital du Valais est affilié à la Caisse de pension du PRESV à Sierre. Les cotisations sont versées régulièrement. Le compte de résultat comprend les paiements dus des cotisations pour l'exercice.

Les plans de prévoyance sont financés par les employés et les employeurs.

L'impact économique des plans de prévoyance existants est évalué à chaque clôture. Un avantage économique est reconnu s'il est licite et envisagé d'utiliser un excédent de couverture pour réduire les coûts futurs de la prévoyance professionnelle.

Un engagement économique est reconnu si les conditions nécessaires à la constitution d'une provision sont remplies.

Les réserves de cotisations d'employeur sont enregistrées comme actifs à long terme. La variation des réserves de cotisations d'employeur par rapport à la période précédente est enregistrée dans la rubrique frais de personnel dans le résultat de la période.

En cas de renonciation à l'utilisation, l'actif résultant de la réserve de cotisations d'employeur fait l'objet d'une correction de valeur.

Parties liées

Les parties liées sont composées, d'une part des établissements cités à la page 41, et d'autre part, de l'État du Valais.

670

personnes travaillent dans
les cuisines, restaurants et cafétérias
de l’Hôpital du Valais.

Note 1	Trésorerie	31.12.2019	31.12.2018
	Caisses	172'572	212'826
	Chèques postaux	106'160	95'643
	Banques	2'641'767	3'056'708
		2'920'499	**3'365'176**

La variation des liquidités est présentée dans le tableau des flux de trésorerie.

Note 2	Créances résultant de livraisons et de prestations	31.12.2019	31.12.2018
	Débiteurs patients	124'361'894	129'437'445
	Débiteur État du Valais	1'933'160	0
	Débiteurs facturation non patients	9'943'085	10'251'084
	Ducroire	-2'492'942	-2'786'917
		133'745'196	**136'901'611**

Le débiteur Etat du Valais est constitué du solde de la contribution aux tarifs de l'Etat du Valais (déduction faite de la part du Canton des cas à cheval et cas non codés) selon le décompte de subventionnement et de l'Ordonnance sur la planification et le financement hospitaliers du 1er octobre 2014, art. 17 Modalités de versement du financement LAMal. Le solde créditeur au 31.12.2018 est présenté sous les autres dettes à court terme.

Note 3	Autres créances à court terme	31.12.2019	31.12.2018
	Avances et prêts de tiers y compris créances envers le personnel et les partenaires sociaux	1'425'726	4'521'301
		1'425'726	**4'521'301**

En 2019, cette position comprend également les soldes débiteurs des comptes courants des cabinets privés.

Note 4	Stocks et en cours de facturation	31.12.2019	31.12.2018
	Stocks médicaments	4'537'513	4'574'401
	Stocks matériel médical et implants	12'235'061	12'861'117
	Stocks économats	80'233	103'760
	Stocks magasins centraux	3'049'489	3'134'336
	Stocks produits alimentaires	223'554	310'073
	Stocks combustible	576'476	617'586
	Stocks informatique	90'982	124'104
	Stocks technique	96'240	158'976
	Prestations non décomptées y compris patients à cheval	24'335'775	24'457'656
	Etat au 31.12	**45'225'322**	**46'342'010**
	Variation de stock	994'807	-1'974'232
	Variation de stock prestations non décomptées	121'881	-11'592'205
	Etat au 01.01	**46'342'010**	**32'775'574**

La valeur des stocks a légèrement diminué. Quant aux prestations non décomptées, contenant les cas non facturés et les «cas à cheval», elles sont restées stables en comparaison avec l'année précédente.

Note 5	Actifs de régularisation	31.12.2019	31.12.2018
	Charges payées d'avance	3'556'615	3'125'792
	Produits à recevoir	3'422'186	3'799'225
		6'978'801	**6'925'017**

Note 6	Immobilisations financières	31.12.2019	31.12.2018
	Titres	5'424	5'424
	Autres immobilisations financières	16'809	20'349
		22'233	**25'773**

Note 7 **Immobilisations corporelles**

2018	Immeubles et bâtiments	Équipements fixes	Appareils médico-techniques	Mobilier machines véhicules outillage	Matériel informatique	Immobilisations en cours	Total
Coûts d'acquisition							
Etat au 01.01	**36'631'096**	**15'999'188**	**83'597'143**	**12'100'327**	**4'438'857**	**10'998'937**	**163'765'548**
Entrées	21'175	-	-	25'579	-	45'294'960	**45'341'713**
Transfert	1'824'679	1'583'793	11'010'264	631'063	1'234'233	16'284'033	**-**
Sorties	-	59'406	-6'641'025	-1'187'204	-272'661	-	**-8'160'297**
Etat au 31.12	**38'476'950**	**17'523'574**	**87'966'382**	**11'569'764**	**5'400'430**	**40'009'865**	**200'946'965**
Corrections de valeur cumulées							
Fonds amortissements au 01.01	**12'028'543**	**4'037'259**	**54'244'854**	**5'785'800**	**2'141'976**	**-**	**78'238'431**
Amortissements	1'127'944	779'750	6'984'814	1'801'832	1'290'755	-	**11'985'095**
Sorties	-	-59'406	-6'641'025	-1'187'204	-272'661	-	**-8'160'297**
Etat au 31.12	**13'156'487**	**4'757'602**	**54'588'643**	**6'400'427**	**3'160'070**	**-**	**82'063'229**
Valeur comptable au 31.12	**25'320'463**	**12'765'972**	**33'377'739**	**5'169'337**	**2'240'360**	**40'009'865**	**118'883'735**
Dont immobilisations en leasing				6'119			6'119

2019	Immeubles et bâtiments	Équipements fixes	Appareils médico-techniques	Mobilier machines véhicules outillage	Matériel informatique	Immobilisations en cours	Total
Coûts d'acquisition							
Etat au 01.01	**38'476'950**	**17'523'574**	**87'966'382**	**11'569'764**	**5'400'430**	**40'009'865**	**200'946'964**
Entrées	45'868	205'186	0	80'000	0	46'904'223	**47'235'276**
Transfert	27'979'594	3'196'825	15'537'055	904'512	4'364'850	-51'982'836	**0**
Sorties	0	0	-25'434'015	-706'894	-2'273'344	0	**-28'414'253**
Etat au 31.12	**66'502'412**	**20'925'585**	**78'069'422**	**11'847'381**	**7'491'936**	**34'931'252**	**219'767'988**
Corrections de valeur cumulées							
Fonds amortissements au 01.01	**13'156'487**	**4'757'602**	**54'588'643**	**6'400'427**	**3'160'070**	**0**	**82'063'229**
Amortissements	1'347'564	909'306	8'784'678	1'582'754	3'070'911	0	**15'695'214**
Sorties	0	0	-25'121'309	-706'894	-2'273'344	0	**-28'101'547**
Etat au 31.12	**14'504'051**	**5'666'908**	**38'252'012**	**7'276'287**	**3'957'637**	**0**	**69'656'896**
Valeur comptable au 31.12	**51'998'360**	**15'258'676**	**39'817'410**	**4'571'094**	**3'534'299**	**34'931'252**	**150'111'091**
Dont immobilisations en leasing				-			-

En 2018, l'augmentation des immobilisations en cours de construction s'explique par la construction du parking de Sion (mis en service en automne 2019) et les études liées aux projets des hôpitaux de Sion et Brigue.

En 2019, les logiciels ont été reclassés dans les immobilisations incorporelles. Par conséquent l'exercice 2018 a été retraité à des fins de comparaison.

LEIS du 13 mars 2014

Art. 41 Infrastructures immobilières propriété du canton sanitaire

[1] Les infrastructures immobilières actuelles ou futures, soit les terrains et les constructions nécessaires à l'exercice des activités relevant de la planification, sont la propriété du canton qui les met à disposition de l'Hôpital du Valais.

[2] L'Hôpital du Valais finance la valeur résiduelle des infrastructures immobilières propriété du canton. Le canton facture les amortissements et les intérêts selon les dispositions légales fédérales. Ces frais sont mis à la charge des tarifs hospitaliers.

Le bâtiment de l'EMS Gravelone est la propriété de l'Association de l'ancien Hôpital de Gravelone des communes des districts de Sion-Hérens-Conthey. Le montant de la subvention de l'Etat du Valais pour la rénovation se monte à CHF 1'979'204.30.

Note 8 **Immobilisations incorporelles**

2018	Logiciels	Immobilisations en cours	Total
Coûts d'acquisition			
Etat au 01.01	**5'153'267**	**1'417'215**	**6'570'482**
Entrées	-	1'219'457	1'219'457
Transfert	936'952	-936'952	-
Sorties	-	-	-
Etat au 31.12	**6'090'219**	**1'699'720**	**7'789'939**
Correct. valeurs cumulées			
Fonds amortissement au 01.01	1'774'459	-	1'774'459
Amortissement	1'327'165		1'327'165
Sorties	-	-	-
Etat au 31.12	**3'101'624**	**-**	**3'101'624**
Valeur comptable au 31.12	**2'988'595**	**1'699'720**	**4'688'315**

2019	Logiciels	Immobilisations en cours	Total
Coûts d'acquisition			
Etat au 01.01	**6'090'219**	**1'699'720**	**7'789'939**
Entrées	-	1'141'149	1'141'149
Transfert	2'710'997	-2'710'997	-
Sorties	-638'310	-	-638'310
Etat au 31.12	**8'162'906**	**129'872**	**8'292'778**
Correct. valeurs cumulées			
Fonds amortissement au 01.01	3'101'624	-	3'101'624
Amortis.	567'865	-	567'865
Sorties	-638'310	-	-638'310
Etat au 31.12	**3'031'179**	**-**	**3'031'179**
Valeur comptable au 31.12	**5'131'727**	**129'872**	**5'261'599**

En 2019, les logiciels ont été reclassés dans les immobilisations incorporelles. Par conséquent l'exercice 2018 a été retraité à des fins de comparaison.

Note 9 **1) Dettes financières à court / long terme portant intérêts**

2018	0-1 an Court terme	1-2 ans Long terme	+ de 2 ans Long terme	Total	Taux d'intérêt+
Dettes bancaires à court terme	73'430'024	0	0	73'430'024	0.375 - 0.75
Prêt PRESV	10'000'000	0	0	10'000'000	0.75
Total à court terme	**83'430'024**	**0**	**0**	**83'430'024**	
Dettes bancaires à long terme	0	0	14'000'000	14'000'000	0.25 - 0.65
Total à long terme	**0**	**0**	**14'000'000**	**14'000'000**	

2019	0-1 an Court terme	1-2 ans Long terme	+ de 2 ans Long terme	Total	Taux d'intérêt+
Dettes bancaires à court terme	21'279'378	0	0	21'279'378	0.375 - 0.75
Prêt PRESV	9'000'000	0	0	9'000'000	0.75
Total à court terme	**30'279'378**	**0**	**0**	**30'279'378**	
Dettes bancaires à long terme	0	0	14'000'000	14'000'000	0.25 - 0.65
Total à long terme	**0**	**0**	**14'000'000**	**14'000'000**	

L'emprunt à long terme de MCHF 14.0 est lié à la construction de la stérilisation centrale à Martigny.

Note 9 **2) Dettes financières à court / long terme sans intérêts**

2018	0-1 an Court terme	1-2 ans Long terme	+ de 2 ans Long terme	Total	Taux d'intérêt+
Dettes à court terme - Etat du Valais	30'000'000	0	0	30'000'000	0
Dettes à long terme	0	0	0	0	0
Total	**30'000'000**	**0**	**0**	**30'000'000**	

2019	0-1 an Court terme	1-2 ans Long terme	+ de 2 ans Long terme	Total	Taux d'intérêt+
Dettes à court terme - Etat du Valais	40'000'000	0	0	40'000'000	0
Dettes à long terme	57'800'000	0	0	57'800'000	0
Total	**97'800'000**	**0**	**0**	**97'800'000**	
TOTAL 2018	**113'430'024**	**-**	**14'000'000**	**127'430'024**	
TOTAL 2019	**128'079'378**	**-**	**14'000'000**	**142'079'378**	

Une convention cadre a été signée le 27 novembre 2018 entre le Canton du Valais et l'HVS sur le mode de financement de ses investissements. Celle-ci prévoit que les investissements stratégiques (nouveaux hôpitaux, parking, etc) seront financés par l'Etat du Valais si les conditions proposées sont conformes au marché. Cette convention fait suite à une décision du Conseil d'Etat du 7 décembre 2016 concernant la gestion fiduciaire des emprunts au bénéfice d'un cautionnement en faveur d'entités paraétatiques.

En septembre 2018, dans le but de financer la construction du parking de Sion ainsi que les études des nouveaux hôpitaux de Sion et Brigue, un emprunt de CHF 30 mios (1 an) à 0% a été contracté avec l'Etat du Valais dans l'attente de la signature de la convention. Celui-ci a été prolongé d'un an en septembre 2019.

En 2019, l'HVS a reçu de l'Etat du Valais CHF 27.8 mios dans le but de financer les investissements stratégiques ainsi que CHF 40 mios pour le fonds de roulement.

Note 10	Dettes résultant de livraisons et de prestations	31.12.2019	31.12.2018
	Fournisseurs	23'578'055	27'749'335
		23'578'055	**27'749'335**

Note 11	Autres dettes à court terme	31.12.2019	31.12.2018
	Créancier TVA	180'242	319'019
	Acomptes patients	1'476'066	55'617
	Etat du Valais	600'393	3'167'154
	Assurances sociales et prévoyance	10'638'956	9'321'256
	Créanciers personnel	2'877'267	4'187'037
	Autres créanciers	695'687	1'827'416
		16'468'612	**18'877'498**

Les cotisations (Caisse de compensation du canton du Valais & PRESV) de décembre 2019 ainsi que le solde de l'impôt à la source ont été versés en janvier 2020.

Note 12	Passifs de régularisation	31.12.2019	31.12.2018
	Vacances non prises	5'547'333	5'852'469
	Heures supplémentaires	5'047'488	4'464'754
	Autres charges à payer	8'701'956	9'367'872
	Produits encaissés d'avance	1'248'376	1'274'086
		20'545'153	**20'959'181**

Note 13 Provisions à court terme

Année 2018	Provisions pour risque RC	Provisions diverses	Total
Etat au 01.01	**313'000**	**1'317'558**	**1'630'558**
Attribution	425'000	93'980	518'980
Utilisation			-
Dissolution	-313'000	-40'287	-353'287
Etat au 31.12	**425'000**	**1'371'251**	**1'796'251**

Année 2019	Provisions pour risque RC	Provisions diverses	Total
Etat au 01.01	**425'000**	**1'371'251**	**1'796'251**
Attribution	450'000	122'006	572'006
Utilisation		-1'254'048	-1'254'048
Dissolution	-425'000	-117'203	-542'203
Etat au 31.12	**450'000**	**122'006**	**572'006**

En 2018, la provision comprenait principalement (MCHF 1.277) l'application de l'article 13 de la LEIS pour l'année 2016 (un dépassement de l'activité peut engendrer une réduction de la subvention pour la prise en charge versée par le Canton du Valais). Cet article a été appliqué pour la première fois lors de l'exercice 2016 (pour l'activité 2015) dans le domaine de l'appareil locomoteur (domaines SPLG). Le montant définitif, pour l'année 2016, a été notifié par le Canton durant l'année 2019 (MCHF 1.254). Par conséquent, la provision a été dissoute. Pour les années 2017 et 2018, les volumes d'activité arrêtés par le Canton ont été respectés.

Aucune provision n'a été constituée concernant l'activité 2019 (voir note 35).

Le solde de la provision comprend des procédures juridiques en cours et le Hanow.

906

employé-e-s dans l’administration,
sur un total de 5’458.

Note 14 **Fonds affectés**

Désignation	01.01.2018	Attribution	Produits internes	Utilisation	Transfert	31.12.2018
Fonds affectés DG						
Fonds des syndicats	399'950	448'001	0	448'005	0	399'946
Fonds Promotion de la Santé	4'703	0	0	12	0	4'691
Fonds Réhabilitat.oncologiq	21'545	0	833	5'280	0	17'098
Total Fonds affectés DG	**426'198**	**448'001**	**833**	**453'297**	**0**	**421'735**
Fonds affectés ICH						
Fds Infomed	150'000	0	0	0	0	150'000
Total Fonds affectés ICH	**150'000**	**0**	**0**	**0**	**0**	**150'000**
Total Fonds affectés Hôpital du Valais	**576'198**	**448'001**	**833**	**453'297**	**0**	**571'735**

Désignation	01.01.2019	Attribution	Produits internes	Utilisation	Transfert	31.12.2019
Fonds affectés DG						
Fonds des syndicats	399'946	461'130	0	461'128	0	399'948
Fonds Promotion de la Santé	4'691	0	0	12	0	4'679
Fonds Réhabilitation oncologique	17'098	0	300	2'255	0	15'143
Total Fonds affectés DG	**421'735**	**461'130**	**300**	**463'395**	**0**	**419'770**
Fonds affectés ICH						
Fonds Infomed	150'000	0	0	0	0	150'000
Total Fonds affectés ICH	**150'000**	**0**	**0**	**0**	**0**	**150'000**
Total Fonds affectés Hôpital du Valais	**571'735**	**461'130**	**300**	**463'395**	**0**	**569'770**

Note 15	Autres dettes à long terme	31.12.2019	31.12.2018
	Autres dettes à long terme	292'912	329'002
	Revenus différés	599'336	0
		892'248	**329'002**

La position « autres dettes à long terme » concerne une dette envers la CRR-SUVA pour la participation financière liée à l'achat d'un IRM.

Les revenus différés proviennent d'un changement d'appareil (matériel neuf échangé contre du matériel usager) en compensation d'un contrat d'achat de consommables. La part à court terme (KCHF 92) figure dans les passifs transitoires tandis que la part à long terme (2021-2027) est présentée dans les passifs à long terme afin de respecter les principes régissant les Swiss GAAP RPC. La dissolution de ce revenu différé (KCHF 46 en 2019) est enregistré en déduction des « Charges de matières premières et consommables ».

Note 16 **Fonds libres**

Désignation	01.01.2018	Attribution	Produits internes	Utilisation	Transfert	31.12.2018
Direction générale	**9'912**	**0**	**1'000**	**310**	**0**	**10'602**
Fonds libres - services	9'912	0	1'000	310	0	10'602
ICH	**1'258'156**	**42'002**	**95'274**	**532'058**	**0**	**863'375**
Fonds libres - services	533'541	0	95'274	107'734	0	521'081
Fonds libres - recherches	342'294	42'002	0	42'002	0	342'294
Fonds libres - rénovations	382'322	0	0	382'322	0	0
SZO	**446'665**	**0**	**145'897**	**177'162**	**0**	**415'400**
Fonds libres - services	446'665	0	145'897	177'162	0	415'400
CHVR	**2'520'873**	**0**	**772'268**	**480'544**	**0**	**2'812'597**
Fonds libres - services	1'796'902	0	619'265	389'078	0	2'027'089
Fonds libres - recherches	723'970	0	153'004	91'466	0	785'508
Total Fonds libres Hôpital du Valais	**4'235'606**	**42'002**	**1'014'440**	**1'190'075**	**0**	**4'101'974**

Désignation	01.01.2019	Attribution	Produits internes	Utilisation	Transfert	31.12.2019
Direction générale	**10'602**	**0**	**10'000**	**2'082**	**0**	**18'520**
Fonds libres - services	10'602	0	10'000	2'082	0	18'520
ICH	**863'375**	**128'005**	**124'268**	**228'030**	**0**	**887'617**
Fonds libres - services	521'081	0	124'268	100'025	0	545'323
Fonds libres - recherches	342'294	128'005	0	128'005	0	342'294
Fonds libres - rénovations	0	0	0	0	0	0
SZO	**415'400**	**0**	**162'513**	**157'107**	**0**	**420'806**
Fonds libres - services	415'400	0	162'513	157'107	0	420'806
CHVR	**2'812'597**	**0**	**849'134**	**638'220**	**0**	**3'023'511**
Fonds libres - services	2'027'089	0	779'842	548'362	0	2'258'569
Fonds libres - recherches	785'508	0	69'291	89'857	0	764'942
Total Fonds libres Hôpital du Valais	**4'101'974**	**128'005**	**1'145'914**	**1'025'438**	**0**	**4'350'454**

Note 17	Fonds de compensation des investissements	31.12.2019	31.12.2018
	Recettes d'investissements	44'859'119	40'178'671
	Investissement non activables	-123'165	-329'726
	Amortissements	-13'867'870	-11'211'049
	Loyers	-13'693'287	-13'948'800
	Intérêts calculés selon CAE	-2'202'651	-1'757'626
	Attribution au fonds de compensation	**14'972'147**	**12'931'469**

		2019	2018
	Etat au 01.01	119'145'324	106'213'855
	Attribution au fonds de compensation	14'972'147	12'931'469
	Etat au 31.12	**134'117'471**	**119'145'324**

Le fonds de compensation des investissements est calculé uniquement dans les centres (CHVR et SZO).

Note 18	Produits nets des livraisons et des prestations	31.12.2019	31.12.2018
	Recettes assurances et autres garants	443'104'693	419'653'785
	Recettes assurances et autres garants, part investissements	27'330'541	24'684'303
	Contributions cantonales aux tarifs	222'129'380	215'687'359
	Contributions cantonales aux tarifs, part investissements	16'296'638	14'496'309
	Autres prestations aux patients	841'111	775'371
	Autres prestations aux patients, part investissements	18'874	19'827
	Variation des patients à cheval ainsi que variation des livraisons et des presta-tions de services non facturées	121'881	-11'592'205
		709'843'118	**663'724'750**

Note 19	Autres produits d'exploitation	31.12.2019	31.12.2018
	Produits des loyers	6'717'581	3'528'881
	Produits des loyers, part investissements	218'431	366'138
	Prestations au personnel et tiers	31'315'103	32'696'642
	Prestations au personnel et tiers, part investissements	957'377	823'416
	Subventions	10'371'747	8'556'559
	Subventions, part investissements	21'576	24'151
		49'601'815	**45'995'787**

Note 20	Variation des patients à cheval ainsi que variation des livraisons et des prestations de services non facturées	31.12.2019	31.12.2018
	Prestations non facturées	497'472	6'874'749
	Prestations non facturées cas à cheval	-619'353	4'717'456
		-121'881	**11'592'205**

Dans l'ensemble la variation a été faible, pour les prestations non facturées il s'agit d'une variation positive et pour les « cas à cheval » une variation négative.

Note 21	Charges de matières premières et consommables	31.12.2019	31.12.2018
	Médicaments (y c. produits sanguins)	56'044'223	50'628'625
	Matériel, instruments, implants et textiles	51'660'054	48'655'014
	Films et matériel de photographie	683'869	648'257
	Produits chimiques, réatifs & agents diagnostiques	10'831'905	10'843'969
	Prestations médicales et thérapeutiques de tiers	7'624'418	6'881'659
		126'844'470	**117'657'524**

Note 22	Charges de personnel	31.12.2019	31.12.2018
	Médecins	100'498'407	91'102'445
	Honoraires des médecins	8'965'948	13'614'569
	Personnel soignant	147'077'379	144'942'467
	Personnel médico-technique	40'128'061	38'901'829
	Personnel médico-thérapeutique	15'291'300	14'533'064
	Services sociaux	1'723'624	1'721'432
	Personnel de maison et de cuisine	33'228'493	33'189'481
	Services logistiques et techniques	9'567'022	8'913'282
	Personnel administratif	59'392'896	57'399'478
	Total salaires	**415'873'130**	**404'318'047**
	Charges sociales	85'411'186	84'800'392
	Charges du personnel	5'567'239	5'534'010
	Total autres charges du personnel	**90'978'425**	**90'334'402**
		506'851'554	**494'652'449**

Note 23	Autres charges d'exploitation	31.12.2019	31.12.2018
	Produits alimentaires	11'546'398	11'278'014
	Charges de ménage	7'045'400	6'927'134
	Entretien et réparation	16'169'967	16'538'546
	Utilisation des immobilisations selon LAMal	5'982'738	6'412'228
	Énergie et eau	5'624'266	5'209'649
	Administration et informatique	14'719'710	13'212'438
	Autres charges liées aux patients	5'404'676	5'078'042
	Autres charges non liées aux patients	9'428'404	8'448'665
	Autres charges des investissements (loyers, biens non activables)	15'362'708	15'223'444
		91'284'267	**88'328'160**

Note 24	Amortissements immobilisations corporelles	31.12.2019	31.12.2018
	Amortissements immobiliers	1'978'038	1'907'693
	Amortissements mobiliers, équipements	13'717'176	10'077'401
		15'695'214	**11'985'095**

Note 25	Amortissements immobilisations incorporelles	31.12.2019	31.12.2018
	Amortissements mobiliers, équipements	567'865	1'327'165
		567'865	**1'327'165**

Note 26	Produits financiers	31.12.2019	31.12.2018
	Produits des intérêts de capitaux	8'985	27'585
	Autres produits financiers	10'750	9'398
		19'735	**36'983**

Note 27	Charges financières	31.12.2019	31.12.2018
	Intérêts à court terme sur c/c	335'180	456'999
	Charges d'intérêts hypothécaires	59'000	62'002
	Frais bancaires et postaux	105'158	83'607
		499'338	**602'608**

Note 28	Charges exceptionnelles	31.12.2019	31.12.2018
	EMS Gravelone	535'449	-
	Association valaisanne interprétariat communautaire (AVIC)	21'263	-
		556'712	**-**

Un accord portant sur le transfert de gestion (au 1er janvier 2020) de l'EMS Gravelone a été signé le 21 octobre 2019 entre « Les Pérégrines SA » (nouvelle société d'exploitation), l'association de l'ancien Hôpital de Gravelone des communes des districts Sion-Hérens-Conthey (propriétaire du bâtiment) et l'HVS. Celui-ci a ensuite été validé par le Conseil d'Etat le 18 décembre 2019. Il a été convenu que l'HVS récupère le montant des fonds propres selon CO (code des obligations – comptes statutaires) au 31 décembre 2019 qui correspond à KCHF 117. Par conséquent, la différence entre les fonds propres selon les Swiss GAAP RPC (KCHF 652) et selon CO (KCHF 117) est à charge de l'HVS (diminution des fonds propres HVS lors du transfert). Ce montant représente une charge exceptionnelle au 31 décembre 2019.

Un montant de KCHF 21 a été accordé à l'AVIC (Association valaisanne interprétariat communautaire) dans le cadre d'une reprise TVA relative aux années 2013 à 2018 (l'AVIC a facturé des prestations à l'HVS sans TVA pendant plusieurs années). L'HVS a accepté de prendre ce montant à sa charge afin de soutenir l'association et d'y garantir la survie bien que la reprise de l'AFC ait été adressée à l'AVIC.

Note 29	Engagements de leasing hors bilan		
	Les engagements de leasing non portés au bilan s'élèvent à:	31.12.2019	31.12.2018
	Véhicules (0 - 1 an)	0	15'198
	Véhicules (1 - 2 ans)	0	0
	Véhicules (2 - 3 ans)	0	0
	Total	**0**	**15'198**

Note 30	Transaction avec des parties liées		
	Les avoirs et les dettes qui figurent au bilan et les transactions avec des parties liées qui figurent au compte de résultat sont pour l'essentiel en relation avec l'Etat du Valais.		
		31.12.2019	31.12.2018
	Bilan en CHF		
	Débiteur Etat du Valais	1'933'160	0
	Créancier Etat VS	-600'393	-3'167'154
	Prêt Etat VS	-97'800'000	-30'000'000
	Compte de résultat en CHF		
	Contributions cantonales aux tarifs	222'129'380	215'687'359
	Contributions cantonales aux tarifs, part investissements	16'296'638	14'496'309
	Subventions mandats SSP	4'073'557	2'898'552
	Corrections du rapport SSP/État VS ex. antérieurs	23'223	0
	Subventions diverses hors SSP	1'594'059	1'265'884
	Subventions corporations, fondations, privé	2'975'316	2'731'111

Note 31 Prévoyance en faveur du personnel

Avantage/ engagement économique et charges de prévoyance	Exc. de couv./ découvert	Part économique de l'entité		Var. p.r. exerc. préc. et avec effet sur rés. durant exercice	Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance dans frais de personnel	
	31.12.2019	31.12.2019	31.12.2018			2019	2018
Institutions de prévoyance sans excédent de couverture/découvert	0	0	0	0	34'949'341	34'949'341	34'037'070
Total	**0**	**0**	**0**	**0**	**34'949'341**	**34'949'341**	**34'037'070**

Les comptes de l'institution ne sont pas encore audités, il s'agit donc d'une estimation de la situation financière au 31.12.2019.

PRESV présente un degré de couverture estimé à fin 2019 d'environ 115% (2018 : 108.14%).

Comme l'entier de la réserve de fluctuation de valeurs (objectif de 17.1%) n'a pas été constitué au 31.12.2019 et 31.12.2018, il n'existe pas d'excédent de couverture dans le sens de la RPC 16.

Il n'y a pas de réserve de contribution de l'employeur constituée ni au 31.12.2019 ni au 31.12.2018.
La dette envers l'institution de prévoyance (PRESV) s'élève à CHF 1'753'204 au 31.12.2019 (2018 : CHF 1'733'952).

Avantage/ engagement économique et charges de prévoyance	Exc. de couv./ découvert	Part économique de l'entité		Var. p.r. exerc. préc. et avec effet sur rés. durant exercice	Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance dans frais de personnel	
	31.12.2018	31.12.2018	31.12.2017			2018	2017
Institutions de prévoyance sans excédent de couverture/découvert	0	0	0	0	34'037'070	34'037'070	32'973'197
Total	**0**	**0**	**0**	**0**	**34'037'070**	**34'037'070**	**32'973'197**

PRESV présente un degré de couverture estimé à fin 2018 de 108.14% (2017 : 115.90%).

Comme l'entier de la réserve de fluctuation de valeurs (objectif de 17.1%) n'a pas été constitué au 31.12.2018 et 31.12.2017, il n'existe pas d'excédent de couverture dans le sens de la RPC 16.

Il n'y a pas de réserve de contribution de l'employeur constituée ni au 31.12.2018 ni au 31.12.2017.
La dette envers l'institution de prévoyance (PRESV) s'élève à CHF 1'733'952 au 31.12.2018 (2017 : CHF 1'578'258).

Note 32	Honoraires versés à l'organe de révision	31.12.2019	31.12.2018
	Honoraires versés à l'organe de révision	147'000	147'000
	Honoraires pour autres prestations	13'463	5'385
		160'463	**152'385**

Note 33 Gestion des risques

Au vu de sa complexité et de sa mission, l'HVS fait partie des organisations de haute fiabilité, respectivement d'organisation à hauts risques. Pour y répondre, l'HVS définit sa gestion des risques comme un processus transversal qui est mis en œuvre sur la base d'une approche méthodologique reconnue consistant à apprécier les risques, les évaluer, les traiter et finalement suivre les risques résiduels. Ce dispositif de management proactif est complété par un système de contrôle interne et un dispositif de compliance.

À travers sa gestion des risques cliniques, l'HVS veut garantir les conditions-cadres propices à une prise en charge sûre des patients, indépendamment de leur état de santé. Ceci requiert une approche globale afin de répondre aux attentes des patients et aux exigences médicales, soignantes, organisationnelles, juridiques et économiques.

Pour concrétiser les objectifs en matière de gestion des risques, la matrice des risques pour le CA a été tenue à jour et les travaux pour actualiser les rapports des risques des centres en lien avec la nouvelle gouvernance ont été amorcés.

Note 34 Evénements subséquents à la date de clôture

Malgré la pandémie du coronavirus (COVID-19), la continuité d'exploitation de l'Hôpital du Valais est assurée. La Direction de l'HVS évalue à la date de l'établissement des états financiers les impacts financiers.
Les comptes ont été approuvés par le Conseil d'administration le 24 mars 2020.

34

personnes travaillent dans les
services sociaux de l’Hôpital du Valais.

Note 35 Engagements éventuels

Planification hospitalière (art. 13 LEIS)

Comme le stipule l'article 23 de l'Ordonnance sur la planification et le financement hospitalier du 1.10.2014, un dépassement de l'activité peut engendrer une réduction de la participation de l'Etat pour la prise en charge versée par le Canton du Valais. Au bouclement du 31.12.2019, il n'est pas possible de mesurer avec une assez grande fiabilité (nombre d'hospitalisations hors canton 2019 non-disponible lors du bouclement) le montant de cet éventuel engagement et donc d'enregistrer une éventuelle provision.
Concernant l'activité 2017 et 2018, aucune provision n'est nécessaire car l'activité notifiée par le Canton n'a pas été dépassée.

TARMED

En juin 2016, tarifsuisse (sauf pour le Groupe Mutuel) et HSK ont résilié les conventions TARMED nous obligeant à entreprendre des négociations tarifaires.

Aucun accord n'a pu être trouvé pour 2017. Le CA a donc décidé de demander un tarif d'autorité pour le TARMED.

Le Conseil d'Etat a fixé le 28 novembre 2018 le tarif d'autorité TARMED dès 2017 à 89 ct pour HSK et tarifsuisse (sans le Groupe Mutuel). Cette fixation fait l'objet d'un recours au Tribunal Administratif Fédéral (TAF) de la part de ces deux groupes d'assureurs. Tarifsuisse exige que la valeur soit fixée à 82 ct, soit celle des médecins installés, argumentant principalement que nos données ne sont pas suffisamment fiables et transparentes. HSK demande principalement que la valeur soit fixée à 82 ct, ou subsidiairement à 87 ct, soit la valeur appliquée en 2016. Le Surveillant des prix, qui a un avis consultatif, estime que la valeur de point doit se situer à 78 ct.

La valeur de point 2017 pour le Groupe Mutuel et le Groupe CSS est de 87 ct puisque les conventions n'étaient pas dénoncées.
En date du 20 mars 2019, une convention a été conclue entre l'HVS et le Groupe Mutuel afin de fixer la valeur du point TARMED à 89 ct (contre 87 ct auparavant) dès le 1.1.2018.

Début juin, l'OFSP a pris position sur le recours des assureurs à la demande du TAF. L'OFSP remet en cause la méthodologie de fixation par le Canton et la transparence des données de certains fournisseurs de prestations prises en compte. Il conteste la fixation de la valeur de point à 89 ct, conclut à l'acceptation du recours et renvoie au Conseil d'Etat pour une nouvelle décision.

Les conventions TARMED pour le Groupe Mutuel et le Groupe CSS ont été dénoncées pour fin 2017. En date du 12 juin 2019, le Conseil d'Etat a suspendu la procédure de fixation 2018 en cours jusqu'à ce que le TAF ait statué sur les recours 2017.

Si le TAF devait fixer le tarif à une valeur inférieure à 87 ct, il existerait un engagement éventuel dans les comptes de l'HVS au 31 décembre 2019. Selon les connaissances actuelles, un tel scénario semble peu probable.

POTAIN
Implenia
PETIT

5'458

collaboratrices et collaborateurs travaillent à l'Hôpital du Valais.

Les 20, 21 et 22 mai 2019 l'hôpital de Sion a accueilli une performance inédite : le nouveau spectacle de Boll & Roche Cie, PIANO VERTICAL I «CHANTIER», qui a lancé sa tournée romande en Valais, sur le toit du nouveau parking encore en chantier.

Bilan du CHVR (avant consolidation)

	31.12.2019	31.12.2018
ACTIFS	CHF	CHF
ACTIFS CIRCULANTS		
Liquidités	550'449	744'943
Créances résultant de livraisons et de prestations	92'626'550	94'973'657
Autres créances à court terme	41'805	49'032
Stocks et en cours de facturation	30'304'904	29'064'039
Actifs de régularisation	2'430'189	2'021'823
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS	**125'953'897**	**126'853'494**
ACTIFS IMMOBILISÉS		
Immobilisations financières	16'176	16'172
Immobilisations corporelles	87'370'777	63'065'894
Immobilisations incorporelles	506'014	212'564
TOTAL ACTIFS IMMOBILISES	**87'892'967**	**63'294'630**
TOTAL DES ACTIFS	**213'846'864**	**190'148'123**
PASSIFS		
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		
Dettes résultant de livraisons et de prestations	11'936'719	11'706'424
Autres dettes à court terme	10'488'337	10'109'509
Provisions à court terme	320'000	336'500
Passifs de régularisation	12'059'938	12'807'276
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME	**34'804'994**	**34'959'710**
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME		
Dettes financières à long terme portant intérêts	91'239'032	83'736'514
Autres dettes à long terme	292'912	329'002
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME	**91'531'944**	**84'065'516**
FONDS PROPRES		
Capital des fonds - fonds libres	3'023'511	2'812'597
Fonds de compensation des investissements	85'591'794	77'855'011
Résultat de l'exercice	-1'105'379	-9'544'710
TOTAL FONDS PROPRES	**87'509'926**	**71'122'898**
TOTAL DES PASSIFS	**213'846'864**	**190'148'123**

Bilan du SZO (avant consolidation)

	31.12.2019	31.12.2018
ACTIFS	CHF	CHF
ACTIFS CIRCULANTS		
Liquidités	237'995	208'067
Créances résultant de livraisons et de prestations	29'470'982	31'582'953
Autres créances à court terme	724'472	1'897
Stocks et en cours de facturation	9'459'059	10'935'012
Actifs de régularisation	414'857	584'230
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS	**40'307'365**	**43'312'159**
ACTIFS IMMOBILISÉS		
Immobilisations financières	0	0
Immobilisations corporelles	29'504'895	26'280'278
Immobilisations incorporelles	241'840	128'610
TOTAL ACTIFS IMMOBILISÉS	**29'746'735**	**26'408'888**
TOTAL DES ACTIFS	**70'054'100**	**69'721'047**
PASSIFS		
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		
Dettes résultant de livraisons et de prestations	3'417'765	4'952'039
Autres dettes à court terme	2'306'050	2'919'989
Provisions à court terme	148'177	182'480
Passifs de régularisation	3'657'047	3'895'534
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME	**9'529'039**	**11'950'041**
CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME		
Dettes financières à long terme portant intérêts	8'677'034	13'069'841
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME	**8'677'034**	**13'069'841**
FONDS PROPRES		
Fonds libres	420'806	415'400
Fonds compensation des investissements	48'525'676	41'290'313
Résultat de l'exercice	2'901'544	2'995'451
TOTAUX CAPITAUX PROPRES	**51'848'027**	**44'701'165**
TOTAL DES PASSIFS	**70'054'100**	**69'721'047**

Bilan de l'ICH (avant consolidation)

	31.12.2019	31.12.2018
ACTIFS	CHF	CHF
ACTIFS CIRCULANTS		
Liquidités	1'945'664	2'124'684
Créances résultant de livraisons et de prestations	9'328'630	10'266'293
Autres créances à court terme	16'971	7'990
Stocks et en cours de facturation	5'428'921	6'303'297
Actifs de régularisation	1'656'631	1'757'108
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS	**18'376'816**	**20'459'372**
ACTIFS IMMOBILISÉS		
Immobilisations financières	6'057	9'601
Immobilisations corporelles	26'424'572	23'660'211
Immobilisations incorporelles	379'004	277'799
TOTAL ACTIFS IMMOBILISÉS	**26'809'634**	**23'947'611**
TOTAL DES ACTIFS	**45'186'450**	**44'406'983**
PASSIFS		
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		
Dettes financières à court terme portant intérêts	0	0
Dettes résultant de livraisons et de prestations	8'049'636	8'070'758
Autres dettes à court terme	613'300	288'669
Passifs de régularisation	3'265'750	3'419'771
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME	**11'928'686**	**11'779'198**
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME		
Fonds affectés	150'000	150'000
Dettes financières à long terme portant intérêts	24'816'986	25'084'136
Revenu différé	599'336	0
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME	**25'566'322**	**25'234'136**
FONDS PROPRES		
Capital de fondation	30'000	30'000
Capital des fonds - fonds libres	887'617	863'375
Réserves provenant de bénéfices cumulés	6'500'274	6'015'663
Résultat de l'exercice	273'551	484'612
TOTAUX CAPITAUX PROPRES	**7'691'443**	**7'393'649**
TOTAL DES PASSIFS	**45'186'450**	**44'406'983**

Comptes par centre

Compte de résultat du CHVR (avant consolidation)

	2019 Comptes	2018 Comptes
PRODUITS	CHF	CHF
Recettes assurances et autres garants	312'685'109	287'654'199
Contributions cantonales aux tarifs	172'969'949	169'683'188
Diverses recettes	22'116'155	21'345'538
Subventions diverses	5'295'684	4'479'880
Variation des patients à cheval ainsi que variation des livraisons et des prestations de services non facturées	1'992'971	9'016'469
TOTAL PRODUITS	**515'059'868**	**492'179'274**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Charges de matières premières et consommables	100'893'800	95'188'969
Charges de personnel	322'931'008	318'752'643
Autres charges d'exploitation	77'234'194	74'816'077
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	**501'059'001**	**488'757'689**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT INTÉRÊTS, IMPÔTS ET AMORTISSEMENTS (EBITDA)	**14'000'866**	**3'421'585**
Amortissements sur immobilisations corporelles	6'725'137	5'611'802
Amortissements sur immobilisations incorporelles	87'075	91'704
TOTAL AMORTISSEMENTS	**6'812'211**	**5'703'506**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT IMPÔTS ET INTÉRÊTS (EBIT)	**7'188'655**	**-2'281'921**
Produits financiers	4'765	21'213
Charges financières (-)	-329'838	-431'311
RÉSULTAT FINANCIER	**-325'073**	**-410'098**
Attribution aux fonds affectés (-)	0	0
Utilisation des fonds affectés	0	0
RÉSULTAT DES FONDS POUR LES FONDS AFFECTÉS	**0**	**0**
RÉSULTAT ORDINAIRE	**6'863'582**	**-2'692'019**
Charges hors exploitation (-)	0	0
Produits hors exploitation	0	0
RÉSULTAT HORS EXPLOITATION	**0**	**0**
Charges exceptionnelles (-)	-21'263	0
Produits exceptionnels	0	0
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**-21'263**	**0**
RÉSULTAT I AVANT VARIATION DES FONDS LIBRES	**6'842'318**	**-2'692'019**
Attribution aux fonds libres (-)	-849'134	-772'268
Affectation au fonds de compensation des investissements (-)[5]	-7'736'784	-6'560'966
Utilisation des fonds libres	638'220	480'544
RÉSULTAT DES FONDS LIBRES	**-7'947'698**	**-6'852'690**
RÉSULTAT II APRÈS VARIATION DES FONDS LIBRES	**-1'105'379**	**-9'544'710**

Note:
[5] Affectation au fonds de compensation des investissements selon l'art. 16 alinéa 4 de l'ordonnance sur l'Hôpital du Valais du 1er octobre 2014.

Compte de résultat du SZO (avant consolidation)

	2019 Comptes	2018 Comptes
PRODUITS D'EXPLOITATION	CHF	CHF
Recettes assurances et autres garants	115'033'580	104'710'748
Contributions cantonales aux tarifs	62'934'640	59'380'879
Diverses recettes	8'509'225	7'670'490
Subventions diverses	1'470'941	919'520
Variation des patients à cheval ainsi que variation des livraisons et des prestations de services non facturées	-1'366'310	1'474'290
TOTAL PRODUITS	**186'582'076**	**174'155'926**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Charges de matières premières et consommables	37'861'855	33'026'872
Charges de personnel	109'753'568	104'728'046
Autres charges d'exploitation	25'888'523	24'566'278
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	**173'503'946**	**162'321'196**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT INTÉRÊTS, IMPÔTS ET AMORTISSEMENTS (EBITDA)	**13'078'130**	**11'834'731**
Amortissements sur immobilisations corporelles	2'871'020	2'467'610
Amortissements sur immobilisations incorporelles	37'743	8'574
TOTAL AMORTISSEMENTS	**2'908'764**	**2'476'184**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT IMPÔTS ET INTÉRÊTS (EBIT)	**10'169'366**	**9'358'547**
Produits financiers	5'598	7'250
Charges financières (-)	-32'651	-31'108
RÉSULTAT FINANCIER	**-27'053**	**-23'858**
Attribution aux fonds affectés (-)	0	0
Utilisation des fonds affectés	0	0
RÉSULTAT DES FONDS POUR LES FONDS AFFECTÉS	**0**	**0**
RÉSULTAT ORDINAIRE	**10'142'313**	**9'334'689**
Charges hors exploitation (-)	0	0
Produits hors exploitation	0	0
RÉSULTAT HORS EXPLOITATION	**0**	**0**
Charges exceptionnelles (-)	0	0
Produits exceptionnels	0	0
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**0**	**0**
RÉSULTAT I AVANT VARIATION DES FONDS LIBRES	**10'142'313**	**9'334'689**
Attribution des fonds libres (-)	-162'513	-145'897
Affectation au fonds de compensation des investissements (-) [6]	-7'235'363	-6'370'503
Utilisation des fonds libres	157'107	177'162
RÉSULTAT DES FONDS LIBRES	**-7'240'768**	**-6'339'238**
RÉSULTAT II APRÈS VARIATION DES FONDS LIBRES	**2'901'544**	**2'995'451**

Notes:
[6] Affectation au fonds de compensation des investissements selon l'art. 16 alinéa 4 de l'ordonnance sur l'Hôpital du Valais du 1er octobre 2014.

Compte de résultat de l'ICH (avant consolidation)

	2019 Comptes	2018 Comptes
PRODUITS	CHF	CHF
Produits nets des livraisons et des prestations	134'494'928	124'636'116
Autres produits d'exploitation	6'389'165	6'351'794
Variation des livraisons et des prestations de services non facturées	-748'542	1'101'446
TOTAL PRODUITS	**140'135'551**	**132'089'355**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Charges de matières premières et consommables	69'783'438	65'459'290
Charges de personnel	49'556'509	46'960'133
Autres charges d'exploitation	17'352'790	16'998'033
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	**136'692'738**	**129'417'455**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT INTÉRÊTS, IMPÔTS ET AMORTISSEMENTS (EBITDA)	**3'442'814**	**2'671'900**
Amortissements sur immobilisations corporelles	2'896'748	2'370'247
Amortissements sur immobilisations incorporelles	126'776	85'314
TOTAL AMORTISSEMENTS	**3'023'525**	**2'455'561**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT IMPÔTS ET INTÉRÊTS (EBIT)	**419'289**	**216'339**
Produits financiers	9'372	8'511
Charges financières (-)	-130'867	-135'020
RÉSULTAT FINANCIER	**-121'495**	**-126'509**
Attribution des fonds affectés (-)	0	0
Utilisation des fonds affectés	0	0
RÉSULTAT DES FONDS POUR LES FONDS AFFECTÉS	**0**	**0**
RÉSULTAT ORDINAIRE	**297'794**	**89'830**
Charges hors exploitation (-)	0	0
Produits hors exploitation	0	0
RÉSULTAT HORS EXPLOITATION	**0**	**0**
Charges exceptionnelles (-)	0	0
Produits exceptionnels	0	0
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**0**	**0**
RESULTAT I AVANT VARIATION DES FONDS LIBRES	**297'794**	**89'830**
Attribution des fonds libres (-)		
Utilisation des fonds libres	-252'272	-137'276
RÉSULTAT DES FONDS LIBRES	**228'030**	**532'058**
RÉSULTAT II APRES VARIATION DES FONDS LIBRES	**273'551**	**484'612**

2'050

naissances au sein de l'Hôpital du Valais.

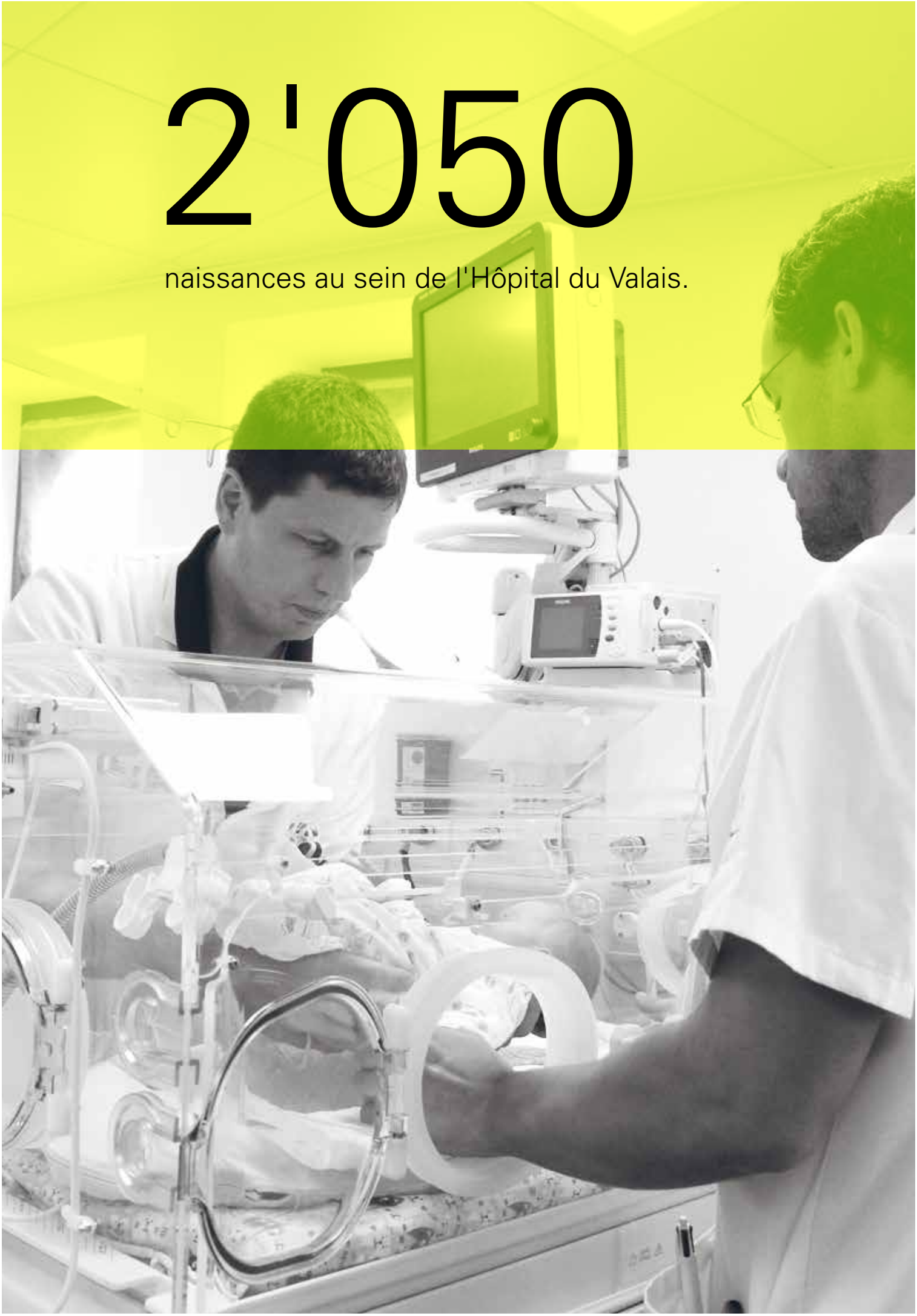

Effectif en nombre d'équivalents plein temps par catégorie professionnelle selon l'OFS, en moyenne annuelle

	2019	2018
Médecins	608.32	586.34
Personnel soignant	1'574.04	1'570.25
Personnel médico-technique	441.40	436.06
Personnel médico-thérapeutique	164.86	158.93
Services sociaux	15.12	15.85
Personnel de maison et de cuisine	476.15	478.27
Services logistiques et techniques	100.69	94.89
Personnel administratif	620.99	604.56
Total	**4'001.56** [7]	**3'945.15**

Les catégories professionnelles se basent sur la classification définie par l'Office fédéral de la statistique. Le personnel administratif comprend non seulement les fonctions administratives, mais également toutes les fonctions d'encadrement de l'hôpital. Le personnel d'encadrement infirmier est par exemple inclus dans la catégorie du personnel administratif.

Effectif en nombre d'équivalents plein temps, en moyenne annuelle

	2019	2018
Centre Hospitalier du Haut-Valais	853.58	821.18
Centre Hospitalier du Valais Romand	2'617.86	2'615.57
Institut Central des Hôpitaux	391.79	374.90
Centre de Services	108.17	104.54
Direction générale	30.16	28.96
Total	**4'001.56**	**3'945.15**

Effectif en nombre de collaborateurs, en moyenne annuelle

	2019	2018
Centre Hospitalier du Haut-Valais	1'176	1'148
Centre Hospitalier du Valais Romand	3'577	3'498
Institut Central des Hôpitaux	534	515
Centre de Services	133	126
Direction générale	56	54
Total [8]	**5'458**	**5'319**

[7] Dans le total sont compris 17 EPT en heures supplémentaires pour 2019 (2018 : 15).
[8] Ces chiffres représentent la moyenne annuelle des collaborateurs par centre, respectivement par nationalité. Il correspond à la somme des 12 moyennes mensuelles divisée par 12. Les collaborateurs travaillant sur deux sites sont agrégés.

Nombre de collaborateurs par nationalité, en moyenne annuelle

	2019		2018	
Suisse	3'858	71.0%	3'761	70.9%
UE + AELE	1'424	25.9%	1'382	25.8%
Autres nationalités	176	3.1%	176	3.2%
Total	**5'458**	**100.0 %**	**5'319**	**100.0 %**

Globalement la répartition entre les différentes nationalités reste très stable.

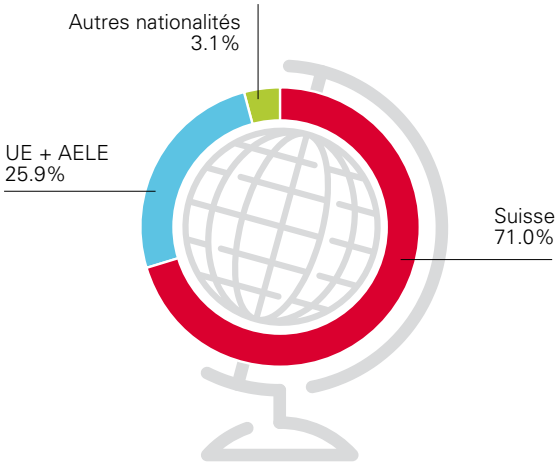

Taux de rotation du personnel

	2019	2018
Médecins	10.69%	9.25%
Personnel soignant	8.47%	8.23%
Personnel médico-technique	6.57%	5.30%
Personnel médico-thérapeutique	12.55%	15.43%
Services sociaux	8.82%	8.06%
Personnel de maison et de cuisine	5.29%	5.89%
Services logistiques et techniques	6.09%	4.47%
Personnel administratif	9.16%	10.47%
Total	**8.34%**	**8.26%**

Les employés avec un contrat à durée déterminée, comme les médecins-assistants ou le personnel en formation, ne sont pas intégrés au calcul du taux de rotation.

Personnel en formation

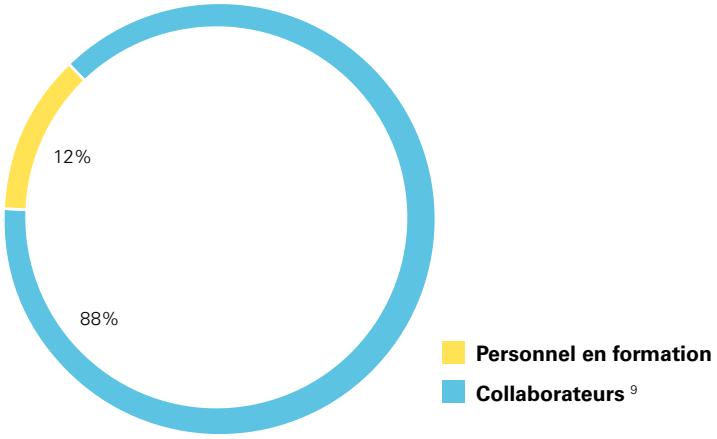

Par personnel en formation, il faut comprendre :
- les apprentis;
- les stagiaires;
- les médecins stagiaires.

Pyramide des âges

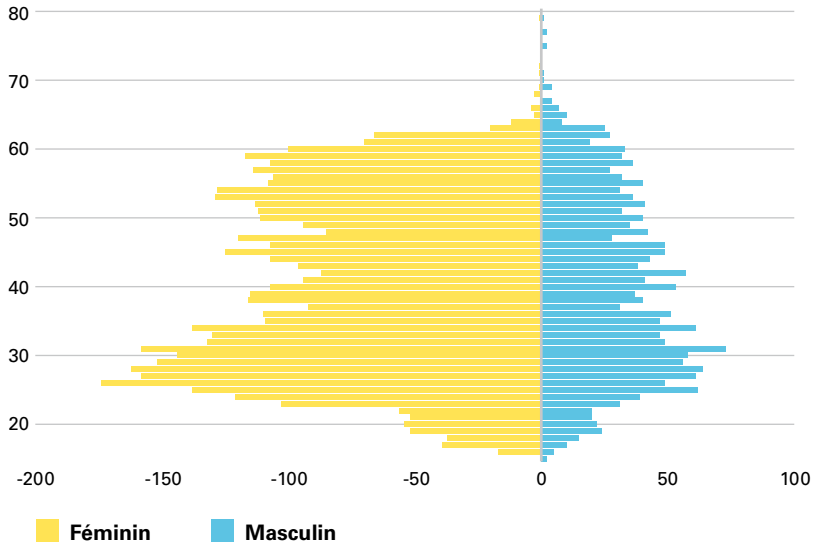

La pyramide des âges comprend tous les collaborateurs [9] au sein de l'HVS.

[9] Le terme collaborateurs comprend tous les EPT (les internes et les externes ainsi que ceux avec un CDD et un CDI).

Répartition des taux d'activité

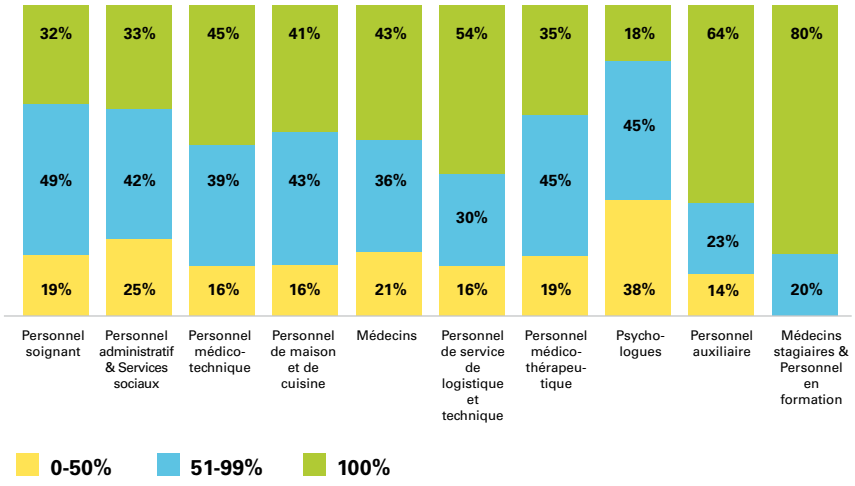

Le taux d'activité comprend les employés de l'HVS considérés comme interne et ayant un CDI.

Taux de fidélisation des employés, -ées CDI / Interne

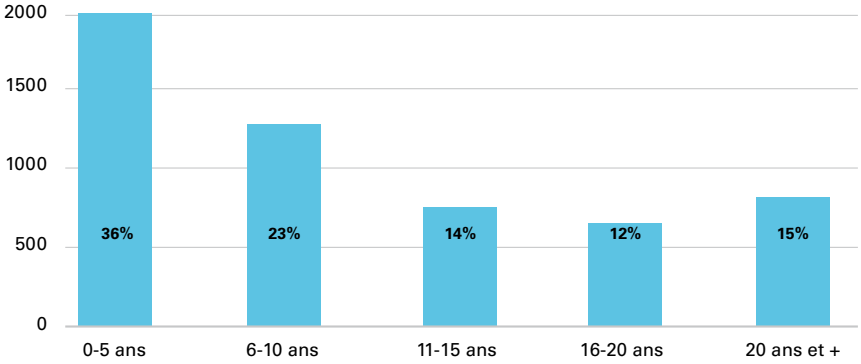

Le taux de fidélisation comprend les employés, de l'HVS considérés comme interne et ayant un CDI.

Par rapport à l'année dernière, les chiffres de 2019 sont identiques à l'exception d'une légère variation des catégories 6-10 ans et 11-15 ans.

Evolution du nombre de collaborateurs, moyenne annuelle

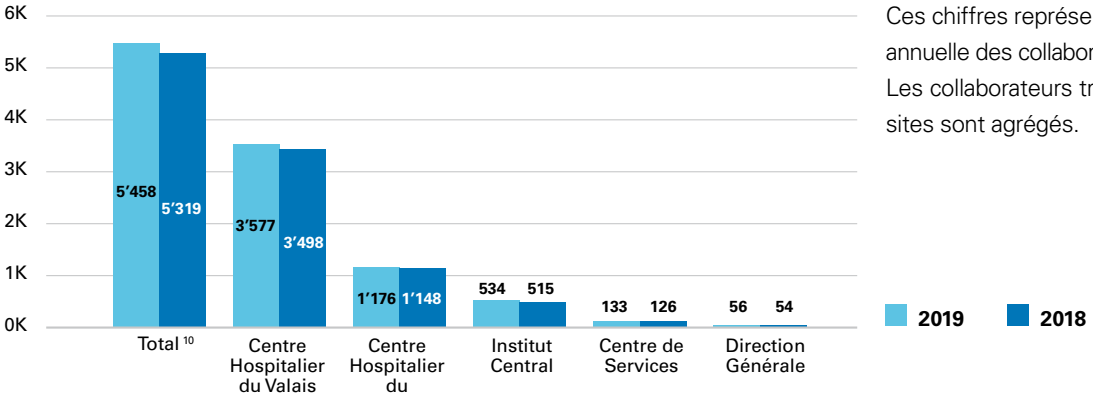

Ces chiffres représentent la moyenne annuelle des collaborateurs par centre. Les collaborateurs travaillant sur deux sites sont agrégés.

[10] Le total correspond aussi à la moyenne annuelle, à comprendre les totaux mensuels divisés par 12.

Organisation de l'Hôpital du Valais

Conseil d'administration

Prof. Dominique Arlettaz
Président

Verena Sarbach-Bodenmüller
Vice-présidente

Alain de Preux
Membre

Dr Roman Kuonen
Membre

Dr Josy-Philippe Cornut
Membre

Me Mylène Cina
Membre

Bernard Monnet
Membre

Direction générale

Prof. Eric Bonvin
Directeur général

Etienne Caloz
Directeur du Centre Hospitalier du Valais Romand

Dr Hugo Burgener
Directeur du Centre Hospitalier du Haut-Valais

Prof. Redouane Bouali
Directeur médical du Centre Hospitalier du Valais Romand

Dr Reinhard Zenhäusern
Directeur médical du Centre Hospitalier du Haut-Valais

Dr Pierre Turini
Médecin-directeur de l'Institut Central des Hôpitaux (ICH)

Thomas Werlen
Directeur Finances & Centre de Services

Hélène Hertzog
Directrice des soins et médico-techniques / thérapeutiques du Centre Hospitalier du Valais Romand

Killian Ambord
Directeur des soins et médico-techniques / thérapeutiques du Centre Hospitalier du Haut-Valais

Conseil d'administration

M. Bernard Monnet, Dr Roman Kuonen, Mme Verena Sarbach-Bodenmüller, vice-présidente,
Prof. Dominique Arlettaz, président, Me Mylène Cina, M. Alain de Preux,
Dr Josy-Philippe Cornut (de gauche à droite).

Conseil d'administration
- Prof. Dominique Arlettaz, président, Lausanne
- Mme Verena Sarbach-Bodenmüller, vice-présidente, Viège
- Me Mylène Cina, Sierre
- Dr Josy-Philippe Cornut, Evionnaz
- M. Alain de Preux, Veyras
- Dr Roman Kuonen, Loèche
- M. Bernard Monnet, Martigny

Direction générale
- Prof. Eric Bonvin, directeur général
- M. Etienne Caloz, directeur du Centre Hospitalier du Valais Romand (CHVR)
- Dr Hugo Burgener, directeur du Centre Hospitalier du Haut-Valais (SZO)
- Dr Pierre Turini, médecin-directeur de l'Institut Central des Hôpitaux (ICH)
- M. Thomas Werlen, directeur Finances & Centre de Services
- Prof. Redouane Bouali, directeur médical du CHVR
- Dr Reinhard Zenhäusern, directeur médical du SZO
- Mme Hélène Hertzog, directrice des soins du CHVR
- M. Kilian Ambord, directeur des soins du SZO

Etat-major de la Direction générale
- Prof. Eric Bonvin, chef de la communication
- M. Frédéric Fragnière, secrétaire général
- Dr Damian König, chef des affaires juridiques et éthiques
- M. Pascal Bruchez, chef des projets stratégiques d'infrastructures
- Dr Pierre Turini, coordinateur médical, Qualité des soins & sécurité des patients
- Mme Els de Waele, coordinatrice soignante, Qualité des soins & sécurité des patients
- M. Peter Urben, chef gestion des risques et missions de conseil
- Mme Marina Hinnens, coordinatrice métiers et systèmes d'information
- Mme Nadine Tacchini-Jacquier, cheffe de projet, développement soins et formation
- Mme Charlotte Piller, cheffe de projet, gestion des filières patients
- Mme Sandrine Giroud, coordinatrice de projet, Forum Patients
- Mme Sévrine Monnay, collaboratrice spécialisée des affaires sociales et RH
- M. André Wirth, conseiller à l'Espace d'écoute
- Mme Sandrine Panchard, conseillère à l'Espace d'écoute
- Dr Patrick Della Bianca, coordinateur du Cursus valaisan de médecin de famille — Valais romand
- Dr René Blumenthal, coordinateur du Cursus valaisan de médecin de famille — Haut-Valais

Direction du Centre Hospitalier du Valais Romand
- M. Etienne Caloz, directeur
- Prof. Redouane Bouali, directeur médical
- Mme Hélène Hertzog, directrice des soins et services médico-techniques/médico-thérapeutiques
- Mme Nathalie Schwery, cheffe des ressources humaines
- M. Samuel Buchard, chef business development
- Mme Mirella Pellissier, cheffe finances et controlling
- Mme Rosa Maria Martins Fernandes, cheffe gestion des patients

Direction du Centre Hospitalier du Haut-Valais
- Dr Hugo Burgener, directeur
- Dr Reinhard Zenhäusern, directeur médical
- M. Kilian Ambord, directeur des soins & médico-techniques
- M. Stefan Brunner, chef services et investissements
- M. Diego Henzen, chef finances & controlling
- M. Horst Johner, chef des ressources humaines

Direction de l'Institut Central
- Prof. Nicolas Troillet, directeur (jusqu'au 31.01.2020)
- Dr Pierre Turini, directeur (dès le 01.02.2020)
- M. Olivier Chambovay, chef administration et finances
- Dr Michel Rossier, chef des laboratoires
- Mme Yasmina Fornage, cheffe des ressources humaines

Direction du Centre de Services

- M. Thomas Werlen, directeur Finances & Centre de Services
- M. Bernhard Schwab, chef du service informatique
- M. Olivier Cordonier, chef du service des tarifs
- Mme Cathy Rossini, cheffe du service des ressources humaines
- M. Julien Droz, chef du service de la comptabilité HVS
- Mme Florence Payet, cheffe du service controlling & Data Management
- Mme Virginie Bétrisey, cheffe du service des salaires

Conseil de Fondation de l'Institut Central des Hôpitaux

- Prof. Dominique Arlettaz, président
- M. Bernard Monnet, vice-président
- Me Mylène Cina, membre
- Prof. Eric Bonvin, membre
- M. Albert Bass, membre
- M. Benoît Bender, membre
- M. Pascal Rubin, membre

L'EMS Gravelone ayant été transféré à la société « Les Pérégrines SA » au 1.1.2020 selon convention, nous avons renoncé à nommer les membres du Conseil de fondation et de la Direction.

Fidag APROA

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés de l'Hôpital du Valais, Sion à l'attention du Conseil d'Etat du Canton du Valais

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de l'Hôpital du Valais (ci-après HVS), comprenant le bilan consolidé, le compte de résultat consolidé, le tableau des fonds propres consolidés, le tableau des flux de trésorerie consolidé et l'annexe (pages 32 à 65 du rapport de gestion) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

Responsabilité du conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au conseil d'administration de l'HVS . Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Conformément à l'art. 8 alinéa 4 de l'Ordonnance sur l'HVS du 1er octobre 2014, nous avons examiné la gestion de l'HVS par rapport à la législation en vigueur. Nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que l'HVS ne respecte pas les dispositions légales et réglementaires concernant son organisation, l'administration et la gestion du patrimoine.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Fiduciaire FIDAG SA

Jean-Claude De Iaco
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Anne-Laure Rey
Experte-réviseur agréée

APROA AG

Pierre-Alain Kummer
Expert-réviseur agréé

Simon Imhasly
Expert-réviseur agrée

Sion, le 24 mars 2020